La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

52me année. MONTREAL, VENDREDI MATIN, 16 AVRIL 1880. No. 185

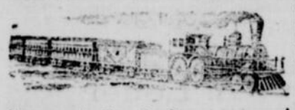

Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS DIRECTE POUR OTTAWA.

Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les Trains laisseront la Gare d'Hochelaga, comme suit :

	A.M.	P.M.
Train Express pour Hull, à	9.30 et 4.30	
Arrive à Hull à 2.00 p.m. et 9.00		
" Aylmer à 2.35 p.m. et 9.35		
Train Express d'Aylmer, à	8.15 et 3.35	
" Hull	9.20 et 4.20	
Arrive à Hochelaga, à 1.50 p.m. et 8.50		
Train pour St. Jérôme, à 5.00 p.m.		
Train pour St. Jérôme, à 7.00 am.		

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Des Chars Palais font partie de chaque convoi.

Bureau Général : 13, Carré de la Place Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,
Agents de Billets.

Bureaux—202, Rue St. Jacques et 158, Rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT,
Surintendant-Général de la Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent pour le Fret et les Passagers.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

DIVISION EST

A partir de LUNDI, le 2 FEVRIER, les trains marcheront sur cette division comme suit :

	Malle	Mixte.
Départ de Montréal	2.15 p.m.	5.20 p.m.
Départ de Trois-Rivières	6.15 p.m.	4.15 a.m.
Arrivée à Québec	9.25 p.m.	9.00 a.m.
Départ de Québec	9.30 a.m.	5.30 p.m.
Départ de Trois-Rivières	2.45 p.m.	4.00 a.m.
Arrivée à Montréal	7.10 p.m.	9.50 a.m.

Les Trains laissent le Mile-End dix minutes plus tard.

Bureaux-Généraux, 13, Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,
Agents de Billets, 202, Rue St. Jacques, et 158, Rue Notre-Dame, Montréal.

J. T. PRINCE
Agent Général des Passagers.
Montréal, 6 Février 1880. 126—r

Seule Ligne Directe pour la France.

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

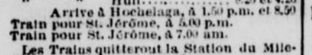

New-York

ET LE

HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :—

St. Laurent, Lachesnez	21 Avril	2.00 P.M.
Amérique, B. Jonelin	28 Avril	8.00 A.M.
France, Trudelle	5 Mai	3.00 P.M.

Prix du passage pour le Hâvre :—
Première cabine (vin compris)...$100 et $80
Deuxième " ..... $ 55
Entrepont " ..... $ 30

Billets aller et retour à prix réduits valables pendant une année.

Chèques sur le Crédit Lyonnais pour toutes sommes.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en s'épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, AGENT.
6, Bowling Greenfoot et Broadway.

Ou à D. MASSON & CIE.,
Agents pour Montréal.

SOURCES CALEDONIA.

Situées entre Montréal et Ottawa.

Le Grand Hôtel

Ce célèbre lieu de réunion si salutaire pour la santé et si agréable pour l'été, sera ouvert depuis le 1er Juin à la fin d'Octobre. De grandes améliorations ont été apportées dans l'aménagement de cet hôtel ou les prix ne sont que de $1.50 à $2.50 par jour ; à la semaine, de $9.00 à $15.00. Les enfants au-dessous de 12 ans ne paieront que moitié prix ; ceux au-dessous de cinq ans accompagnés de leurs nourrices ne paieront pas. Conditions spéciales pour les bonnes et les domestiques. Les eaux sulfureuses, salines et gazeuses ont une réputation universelle et ceux qui prennent des bains de ces eaux sont certains d'obtenir la guérison des maladies telles que rhumatismes, dyspepsie, les affections sanguines, les maladies de la peau, du foie, des rognons et toutes les maladies de même nature. Les plus hautes autorités médicales les ont recommandées.

Envoyez une carte postale à la compagnie du Grand Hôtel, à Ottawa et vous recevrez un guide complet, décrivant les différentes lignes de chemins de fer du Canada et des Etats-Unis et tous les renseignements indispensables aux voyageurs. S'adresser aussi à M. Thomas Jobb, No. 224, rue St. Urbain, à Montréal, qui est chargé de l'administration du Grand-Hôtel et qui se fera un plaisir de donner de vive voix ou par écrit tous les renseignements nécessaires.

10 Mars. 154 sm

HOTEL WINDSOR

MONTREAL.

Situé au Carré de la Puissance, isolé de toute autre résidence.

Au WINDSOR on jouit d'un air pur et sain, de tout le confort et de toutes les commodités que peuvent fournir les meilleurs hôtels de l'Amérique.

Le service est fait avec promptitude et célérité. L'intérieur est égal aux hôtels de première classe.

Le prix est chargé suivant la location des appartements et est aussi bas que dans tout autre hôtel.

H. H. SOUTHGATE, Gérant.
JAMES WORTHINGTON, Propriétaire.
Juillet.—248 a

AVIS.

NOUVEAU RESTAURANT !

Coin de la Côte de la Place d'Armes et de la rue Craig,

Ancienne salle d'attente des Chars Urbains.

Six billets de repas pour $1.

Repas à toute heure. Lunch à bon marché. Diner de 11.30 a.m. à 1 p.m.

Aussi Huitres, Pâtisseries et Crème à la glace, Bière de Gingembre, Cidre, Limonade, Cigares.

Une visite est respectueusement sollicitée. C'est un endroit très-commode pour attendre les chars urbains.

Ouvert le dimanche aussi.—a

NEW-YORK HOUSE

Par repas, 25c ; par semaine, $3.25 ; par mois $13 ; passagers, $1 par jour.

626, Rue Lagauchetiere.

22 Janvier. 113—tm

Maison aux Provisions Victor

NO. 1366, RUE STE. CATHERINE

Ceux qui désirent avoir des Viandes préparées, Dindes désossées, Huitres de toutes sortes, Croquettes, Vols-au-Vent, Pâtés de Gibier, Charcuteries, peuvent s'en procurer à un moment d'avis.

Dîners et Soupers fournis pour Bals, Noces, &c.

27 Décembre 93—sm

The Liverpool & London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE.

ACTIF..... $30,500,000

Montant investi en Canada.....**$900,000**

Assurances contre le Feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la Cité. G. F. C. SMITH Secrétaire résident

Bureau Principal et Succursale en Canada, 16, PLACE D'ARMES, Montréal. 19 Février. 137—r

Feu et Marine

COMPAGNIE D'ASSURANCE

British America

INCORPOREE EN 1835.

Actif - - - - $1,100,876

Propriétés de toutes descriptions assurées contre le feu et les périls de la navigation aux prix courants

Polices Océaniques faites payables à Londres, (Ang.) si on le désire.

M. H. GAULT,
W. TATLEY,
Agents pour la Province de Québec
11 août.—279 a

Compagnie d'Assurance

"NORTH BRITISH & MERCANTILE

Sur la Vie et sur le Feu, établie en 1809

Capital souscrit $10,000,000 : Capital payé $1,250 000. Fonds total accumulé, $16,450,455 Revenu annuel, $4,846,655.

Bureau général pour le Canada : 72, rue St. François-Xavier.

Directeurs-gérants : MM. MacDougall Davidson ; William Ewing, Inspecteur. Fauteux et G. Ross Robertson, Agents.
28 sept.—a k

The Citizens Insurance Company

OF CANADA

CAPITAL SOUSCRIT $1,188,000

Votre encouragement est sollicité en faveur de la plus ancienne Compagnie d'Assurance de Montréal.

DIRECTEURS—Sir Hugh Allan, Président, Henry Lyman, Vice-Prés., Andrew Allan, N. B. Corse, Robert Anderson, J. B. Rolland.

GERALD E. HART, Gérant-Général.
DOMINIQUE DEROME, Gérant des Départements de la Vie, des Garanties et des Accidents.
ARCH. McGOUN, Secrétaire-Trésorier.
ARTHUR DESROSIERS, Agent de la cité.
F. W. CAMPBELL, M. D. } Médecins Exa-
E. H. TRUDEL, M. D. } minateurs.

Assurances contre le Feu, sur la Vie, les Garanties et les Accidents effectuées à des taux modérés en s'adressant au Bureau Principal à Montréal, 179, RUE ST. JACQUES.

QUEBEC, Owen Murphy, Agent.
SOREL, James Morgan, do
TROIS-RIVIERES, J. G. A. Frigon, Agent.
" " E. A. Rocheleau do
JOLIETTE, Dr. M. S. Boulet, Agent.
ST. HYACINTHE, F. Bartels, do
SHERBROOKE, W. C. Lyford, do
18 Septembre. 9—r

"CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION"

Bureau Principal pour la Province de Québec.

110, Rue St. François-Xavier, Montreal,

DIRECTEURS DE LA PROVINCE :

Hon. E. G. Penny, Alfred Larocque, Ecr., W. Clendinneng, Ecr., M. P. Ryan, Ecr., Edward Murphy, Ecr.

Médecin examinateur, Wm. Hingston, Ecr., M.D.,
MM. Judah & Branchaud, Solliciteurs.

AVIS SPECIAL.

Les personnes s'assurant avant le 31 Décembre courant, auront droit de partager dans les profits de cette année.

EXEMPLES DE PROFITS.

No. Police.	Nom.	Mont.	Primo	Profits. 1878	Net. Cont. 1878.
		$	$	$	$
92	H. J. Johnston	2000	71.74	32.43	39.31
122	M. P. Ryan	5000	194.75	76.19	118.56
2185	M. C. Mullarky	5000	186.90	52.10	134.80

Ces profits sont très satisfaisants, et l'on peut dire qu'ils n'ont jamais été surpassés, ou même égalisés, dans le même espace de temps par aucune Compagnie d'Assurance dans la Puissance.

REMARQUE.—Les profits augmentent à mesure que la police devient plus ancienne.

H. J. JOHNSON,
Gérant Provincial.
15 Décembre. 82—a c k

C. SUMNER BURROUGHS

Collecteurs de Loyers et de Dettes à la Ville et à la Campagne.

BUREAU—No. 2, "Exchange Bank Chambers," 102, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Bureau de Poste, Boîte 891, Montréal

Clients de la campagne représentés aux assemblées des créanciers.

Collections rapides et retours immédiats.

Bonnes références.
27 Juin. 243—a

F. J. Stephenson

(Successeur de James Muir,)

AGENT DE MAISONS et D'IMMEUBLES.

Une attention spéciale est portée à l'achat et à la vente d'immeubles, au louage de magasins et résidences, à la négociation de prêts sur propriétés, à la perception et agence générale d'affaires de commerce.

Bureaux : **No. 210**, Rue St. Jacques, Montréal.

(En face de la Salle Nordheimer.)

REFERENCES.

M. H. Gault, Ecr., M.P. | MM. Evans Frères.
MM. Robertson, Linton & Cie. | MM. Gault, Frères & Cie.
John Fair, Ecr.

3 Février. 121—im

PATENTES.

F. H. REYNOLDS

Successeur de CHARLES LEGGE & Cie. (Etablis en 1859.)

SOLLICITEUR DE PATENTES

162, Rue St, Jacques.

Vrai 231—a

FINANCES.

Montréal, 15 Avril 1880.

Le marché est ouvert plus fort pour la Banque des Marchands, qui a été vendue à 98, est fermé incertain et plus bas pour la plupart des stocks.

VENTES

Avant-midi :

Bank of Montreal—25 à 143, 1 à 142½.
Ontario Bank—119 à 80½, 4 à 81, 75 à 80½.
Merchants Bank—190 à 97½, 25 à 98, 75 à 97½.
Bank of Commerce—100 à 119½.
City Gas Co—302 à 119, 1 à 115½.

Après-midi :

Bank of Montreal—20 à 142½, 10 à 142, 48 à 138½ x d, 5 à 138 x d.
Merchants Bank—50 à 97½, 50 à 97.
Eastern Townships Bank—32 à 93½.
City Gas Co—5 à 118½.
Corp. Stock, 6 o/o—$800 à 110.

BOURSE DE MONTREAL

STOCKS.	Pair des ac tions	Dividendes derniers six mois.	Vendeurs par $100.	Acheteurs par $100.
Bank of Montreal	$200	5 p.c.	142½	140
Ontario Bank	40	3 p.c.	80½	80
Bank of British North America	£50 stg.	4p.c.	....	....
Consolidated Bank	$100	....	....	....
Banque du Peuple	50	2 p.c.	76	73
Molsons Bank	50	3 p.c.	85	81
Bank of Toronto	100	3½p.c.	132½	127
Banque Jacques-Cartier	25	2p.c.	73½	72
Merchants' Bank	100	3 p.c.	97½	96½
Eastern Townships Bank	50	3½p.c.	100	98
Quebec Bank	100	3 p.c.	....	....
Banque Nationale	50	2 p.c.	....	....
Union Bank	100	2 p.c.	....	....
Mechanics' Bank	50	....	....	....
Can. Bank of Commerce	50	4 p.c.	119½	119
Banque Ville-Marie	100	3 p.c.	....	....
Dominion Bank	50	4 p.c.	....	....
Bank of Hamilton	100	4 p.c.	....	101½
Maritime Bank	100	....	....	....
Exchange Bank	100	....	48	40
Federal Bank	100	3 p.c.	108	105
Imperial Bank	100	3½p.c.	....	....
Standard Bank	100	3 p.c.	....	....
Intercolonial Coal Co	100	.....	25	14½
Huron Copper Bay	....	....	....	....
Montreal Mining Co	....	....	....	....
G. T. R. 7 p.c. stg. Bonds	....	....	....	....
C. & St. L. 8 p.c. stg. Bonds	....	....	....	....
Montreal Telegraph Co	40	3 p.c.	94½	94½
Dominion Telegraph Co	50	2½p.c.	....	....
Richelieu & O. Nav. Co	100	2½p.c.	43½	42½
City Passenger R'y Co	50	5 p.c. p. an	94	93
City Gas Co	40	5 p.c.	118½	118½
New Gas Stock	....	....	....	....
Merchants' Exchange	400	....	....	....
Cie de Prêt et Crédit Fonc.	50	3½p.c.	....	....
Can. Eng. & Mach. Co.	....	....	....	....
Quebec Fire Assurance Co	....	....	....	....
Montreal Inv'nt Ass. Stock	....	....	....	....
Canada Cotton Co	....	....	....	....
Cornwall Manufact. Co	....	....	....	....
Montreal Warehousing Co	....	....	....	....
Grenier Printing Co.	....	....	....	....
North American Car Co.	....	....	....	....
Mont. Building Associat.	50	2 p.c.	....	....
Mont. Loan & Mortgage Co.	50	3½p.c.	....	....
Gold Brook Ry & Mills Co.	....	....	....	....
Sealing and Fishing Co.	....	....	....	....
Quebec & G. P. S. S. Co.	....	....	....	....
Western Assurance Co.	....	....	....	....
Royal Can. Insurance Co.	100	5 p.c.	50	48
Adams Tobacco	100	....	....	....
Dominion Stock 5 o/o	100	....	....	103
Dominion Bonds	....	....	....	....
Gov. Deb. 8 p.c. stg	....	....	....	....
" " 6 p.c. cy	....	....	....	....
" " 5 p.c. stg	....	....	....	....
" " 5 p.c. cy	....	....	....	....
Harbor 6 p.c. Bonds	100	....	....	....
Montreal 7 p.c. Stock	100	....	....	....
" 6 p.c. Bonds	100	....	....	....
Montreal Corp. 6 p.c. Bonds	100	....	....	....
M. W. W. 6 p.c. Bonds	....	....	....	....

L. J. FORGET & CIE.,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
36, Rue Notre-Dame,
Edifice de la Banque d'Echange.

Le marché continue à être très lourd, les opérations se font à 4 et 5 pour cent sur demande, et 6 pour cent suivant le délai. Les billets de première classe s'escomptent à 7 pour cent. Le change sterling, au moyen des Banques avec New-York est de 109 à 109 1/16 et d'autres maisons à 109⅛ sur change. Sterling à New-York 4.85½ pour billets à 60 jours, 4.88½ pour ceux à demande. Traites sur New-York à 1½ de prime.

FLUCTUATIONS SUR LES FONDS A LA BOURSE DE NEW-YORK.

New-York, 15 Avril 1880.

	Ouvert.	Fermé.
Change	485¼	485¼
Argent	....	0
W. U. Tel. x-d	104	104½
Lake Shore	107¼	106⅞
Pacific Mail	38⅛	38⅛
Erie	45¼	44⅞
Ohio & Miss.	34⅛	34⅛
North-West	91⅛	91
Do Pref. x-d	....	108
St. Paul	79⅛	77⅞
Do Pref. x-d	103	102⅞
Mich. Central	91⅞	90⅞
Jersey Central	77⅛	77⅛
N. Y. Cent. x-d	130⅛	130⅛
Del. & Lack.	90⅛	89⅞
Del. & Hudson	82⅛	81⅞
St. Joseph	34	32⅞
Rock Island	....	....
C. C. & I. C.	15	15
St. L. & N.	39⅛	38⅞
Union Pacific	88	87
A. & P. Tel.	....	....

MARCHÉS DE LIVERPOOL

LIVERPOOL	14 Avril. (5.00 p.m.			15 Avril. 5.00 p.m.		
Par 100 lbs.	s.	d.	s. d.	s.	d.	s. d.
Farine	11	3	à 13 0	11	3	à 13 0
Blé du Printemps	10	0	à 10 8	10	0	à 10 8
Rouge d'hiver	10	6	à 11 3	10	6	à 11 3
Blanc do.	10	7	à 10 8	10	2	à 10 8
Club	10	8	à 11 0	10	8	à 11 0
Blé - d'inde, (nouveau)	5	8	à 5 8½	5	7½	à 0 0
Do (vieux.)	0	0	à 00 0	00	0	à 00 0
Orge	5	3	à 00 0	5	3	à 0 0
Avoine	6	6	à 00 0	6	6	à 0 0
Pois	7	1	à 0 0	7	1	à 0 0
Lard	62	6	à 00 0	62	6	à 00 0
Saindoux	38	0	à 00 0	38	0	à 00 0
Viandes fumées	35	0	à 36 0	35	0	à 36 0
Suif	34	6	à 00 0	34	6	à 00 0
Beuf	75	0	à 00 0	75	0	à 00 0
Fromage	72	0	à 00 0	72	0	à 00 0

Londres, 15 Avril, 5.00 p.m.

Consolidés, 99 pour argent ; 98 15-16 pour ac compte ; 4½, 111 ; 5s, 104. Erié, 44. Illinois Central, 110.

RAPPORT DE LA HALLE-AUX-BLÉS

Montréal, 15 Avril.

FARINES.—Le marché est lourd et sans changement.

Supérieure extra	$6 10	à	$6 15
Extra superfine	0 00	—	0 00
De Gout	0 00	—	0 00
Extra du Printemps	5 95	—	6 00
Superfine	5 50	—	5 60
Forte de Boulangerie	6 50	—	6 75
Fine	5 00	—	5 10
Moyenne	4 35	—	4 50
Resupies	0 00	—	0 00
Farine en sac d'Ontario	2 90	—	3 02
Farine en sacs de la cité (livrés)	3 20	—	3 20

ORGE—Nominal.

FARINE D'AVOINE—Ontario, $4.50 à $4.60.

SEIGLE—Nominal.

AVOINE—De 00 à 32.

POIS—A 82c par 66 lbs.

FARINE DE BLE-D'INDE—$3.00

BLE-D'INDE—49c livrable en mai.

BLE DU CANADA—Blé du printemps, nominal, de $1.34 à $1.35.

BEURRE—De l'Ouest, 09c à 00c ; Brockville et Morrisburg, 00c à 00c ; Eastern Townships, 00c à 00c.

FROMAGE—De 14 à 16c selon la qualité

SAINDOUX—De 10c à 10½c.

PORCS—Mess, de $15.00 à $16.00.

JAMBONS—De 10c à 11c.

VIANDE FUMÉE—De 9c à 10½c.

ALCALIS—Pots, environ $5.75 par 100 lbs.

PORCS ABATTUS—De $5.50 à $5.75.

GRAINES—Trèfle, $3.80 à $4.00.

New-York, 15 Avril 12.12—Blé, irrégulier à Chicago, $1.26 à $1.28 ; Milwaukee, $1.29 à $1.30 ; Ambre, $1.30 à $1.35. Plusieurs petits lots de nouveau beurre ont été vendus de 21c à 28c.

Blé-d'inde—Calme ; No. 2 à 52½.

Avoine—Calme.

Reçu :—Blé, 126,000 mts ; blé-d'inde, 108,000 mts ; avoine, 14,000 mts ; orge, 8,000 mts ; seigle, 00 mts.

Chicago, 15 Avril—Blé — Reçu : 7,000 mts ; expédié, 33,000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à $0.00 pour Avril ; $1.12½ pour Mai.

11.30 a.m. — $1.11 pour Mai ; $0.00 à $0.00 pour Juil.

Blé-d'Inde— Reçu : 47,000 mts ; expédié, 215,000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à 36c pour Mai.

11.20 a.m.—De 00 à 00 pour Avril ; 36¼c pour Juil.

Avoine—Reçu : 28,000 mts ; expédié, 18,000 mts.

11.26 a.m. — 30½ pour Mai ; 30½ pour Juin ; 00 pour Juil.

Orge—Reçu, 11,000 mts ; expédié, 12,000 mts ; 9.31 a.m. — Porcs — Ouvert à $9.87½ pour Mai ; $00.00 pour Juin.

11.16 a.m.— A 00.00 pour Avril ; $00.00 pour Mai ; $00.00 pour Juin.

9.40 a.m.—Saindoux— Ouvert de $6.87½ à $6.90 pour Mai ; $0.00 à $6.97½ pour Juin.

Milwaukee, 15 Avril — Blé — Reçu, 10,000 mts ; expédié, 4,000 mts.

9.31 a.m.— Ouvert à $0.00 pour Juin ; $1.10½ pour Mai.

11.20 a.m.—A $1.09½ pour Juin ; $1.09½ pour Mai.

RECETTES REÇUES—15 Avril

	G.T.R.	G.S.O.O.	S. E.
Blé, tants	1600	....	....
Avoine	....	700	....
Farine, qrts	970	....	....
Alcalis, qrts	....	20	....
Fromage	7	....	....
Beurre, tinettes	52	25	....
Fromage abattus, bets.	....	10	....
Suif	100	....	....
Cuir, rix	53	....	....
Whiskey et Esprit de Vin	52	....	....

INFORMATIONS GENERALES.

—Mardi, le 13 du courant, le télégraphe transmettait au Révd. messire Desmazures, la triste nouvelle de la mort de sa mère qui demeurait à Paris, France.

—On n'ignore pas avec quelle sévérité le froid a sévi en Europe, durant l'hiver qui vient de s'écouler. Il n'y a que quelque temps encore, le lac de Zurich n'offrait qu'une surface glacée. Pareil spectacle ne s'est présenté que quatre fois depuis le commencement du siècle. Un voyageur récemment arrivé de ce pays, raconte que la population des villes d'alentour fût tellement frappée de cet événement, qu'elle résolut d'en marquer la mémoire par une fête appropriée. A cette fin, toutes les sources d'amusement furent mises en réquisition. On dressa sur le lac un nombre incroyable de tentes dont on fit des salles de jeux ou des cabarets, etc. La fête qui ne devait durer que l'espace d'une journée, s'est continuée aussi longtemps que la glace offrit une solidité suffisante, soit, une quinzaine de jours.

Dommage que ces braves gens n'aient pas été dans notre pays, leur fête eut pu durer 6 mois.

—Vingt sept écoles chrétiennes libres sont déjà ouvertes à Paris, pour remplacer celles que l'administration municipale a violemment fermées. Ces écoles regorgent d'élèves, et sont par conséquent une éloquente protestation de la population parisienne contre l'arbitraire des libres penseurs.

—L'accident arrivé tout récemment sur l'Intercolonial a prouvé qu'on ne saurait donner trop d'attention aux menus détails destinés à protéger les voyageurs.

L'un des passagers venait de s'apercevoir qu'une roue était brisée. Sans perdre de temps, il saisit la corde affectée au signal d'alarme, mais elle était tellement vieille qu'elle céda sous le choc. Cet incident nous remet en mémoire un trait que nous avons entendu raconter il y a quelque temps. Un voyageur avait pris place dans l'un des premiers trains qui firent le trajet, du Mile End à Ste Thérèse. Il s'aperçut que les cordes des différents compartiments n'étaient pas reliées entre elles. Sur l'observation qu'il en fit à l'un des employés, il lui fut répondu que la ligne n'était pas encore régulièrement ouverte.

—Lundi dernier, une scène émouvante avait lieu dans un des théâtres de Philadelphie. Le drame qu'on donnait, ce soir là, nécessitait la présence d'un lion sur la scène. Inutile de dire que cet acteur d'un nouveau genre était enfermé dans une cage. Peut satisfait probablement du rôle qu'on lui faisait jouer, l'animal se mit en tête de servir aux spectateurs un mot de son cru. Ce fut un rugissement. L'assistance se leva toute entière. Encouragé par son succès, Néron, c'est ainsi qu'on l'appelait, se mit à attaquer les barres de fer de sa cellule. Un temps et deux mouvements, et l'une d'elles vola en éclats. L'auditoire n'y tenait plus. Ce fut un sauve-qui-peut général. Portes et fenêtres, tout fut mis à contribution pour pouvoir s'échapper plus tôt. Acteurs et actrices avaient suivi le courant, et qui sous un costume de reine, qui sous celui de bouffon ou de chevalier, tournoyaient dans la cohue comme en une fête de carnaval. Bref, en moins de 10 minutes, la salle était évacuée et il n'y restait plus que deux êtres, le lion et son dompteur. Le premier reposait tranquillement dans sa cage, et le second riait à gorge déployée du bon tour qu'il avait joué. Le lion, en effet, était depuis longtemps dressé à ce manège que son maître lui avait fait répéter ce soir là, pour la vingtième fois peut être.

—Il y a eu mardi des élections municipales dans plusieurs Etats de l'Ouest, particulièrement l'Ohio et dans l'Indiana, et l'on a remarqué que les républicains y ont obtenu des avantages importants. A Cincinnati, ils ont élu le maire à une majorité de 4,500 voix. A Fort Wagner, où les démocrates l'emportent généralement, les républicains ont élu tous leurs candidats, à la majorité d'environ mille voix. On signale un résultat du même genre à New Albany. Dans la plupart des autres villes de ces deux Etats, ainsi que dans les campagnes, la balance penche en faveur des républicains. Dans le Michigan, l'Iowa et le Wisconsin, le télégraphe nous signale aussi des victoires républicaines. Les élections locales qui ont eu lieu dans quelques villes de l'Etat de New York n'offrent pas de résultats bien décidés dans un sens ou dans l'autre.

—L'incident de la cathédrale d'Angers vient d'avoir son épilogue. Le dimanche de Pâques, au moment où le Père jésuite Forbes allait descendre de la chaire de la cathédrale, Mgr Freppel, évêque d'Angers, lui a adressé une allocution dans laquelle il a affirmé la reconnaissance de son diocèse envers "l'illustre compagnie dont s'honore l'Eglise catholique et que la France a le droit de compter parmi ses gloires nationales" ; puis l'évêque a ajouté : "Si quelque péril devait la menacer, elle trouverait, pour la défendre, l'épiscopat tout entier, et autour de lui tout le clergé et tous les fidèles catholiques."

Ce langage se trouve dans une protestation que "vingt quatre notables catholiques" de Lille ont fait remettre au préfet du Nord. Il y est dit que l'exécution des décrets projetés "serait considérée comme un acte de tyrannie intolérable et comme une déclaration de guerre à la religion," et le document finit par adjurer le gouvernement "de ne point entrer dans cette voie funeste, au bout de laquelle il rencontrerait certainement sa propre ruine et peut être celle de la France." Toute la presse cléricale de la région du Nord recommande des manifestations analogues.

—Voici quelques détails au sujet du *Vingorla*, navire anglais, parti de Bombay pour Carachee, avec un grand nombre de passagers et la malle de Carachee, et dont le télégraphe vient de nous annoncer la perte. Le naufrage a eu lieu la même nuit de son départ à 70 milles de Bombay. Le capitaine Stewart, qui commandait, le premier officier du bord, tous les mécaniciens et les passagers indigènes, en tout 190 personnes, ont péri.

Les autres passagers, au nombre d'environ 95, parmi lesquels se trouvait la femme du capitaine, ont réussi à s'échapper dans des canots ; ils ont été rencontrés par le *Malwa*, qui les a reconduits à Bombay.

Il paraît qu'aux premiers symptômes de danger, l'équipage indigène s'est précipité dans les embarcations sans s'occuper des passagers.

La mer était remarquablement calme et le vent faible. Tout se passa régulièrement jusqu'à neuf heures et demie du soir, quand le bâtiment sombra par l'avant. L'intérieur était envahi par l'eau. On fit immédiatement manœuvrer les pompes, mais sans succès, et l'ordre fut donné de mettre les embarcations a la mer ; l'une d'elles, trop chargée, chavira, et tout ce qu'elle contenait de monde se noya.

Le capitaine, les officiers du bord et mécaniciens restèrent à chercher la voie d'eau, pendant que les embarcations se tenaient à une certaine distance. A l'exception du 3e officier, qui se jeta à la mer pendant que le vaisseau coulait, ils périrent tous. La cause de cette voie d'eau qui s'est ouverte si inopinément, est restée un mystère.

Notes Locales.

Salle Nordheimer.—REMENYI.—Cet éminent artiste a donné son second concert, hier soir, en présence d'un auditoire nombreux et intelligent, qu'il a constamment tenu sous le charme de son jeu. Remenyi est un artiste d'un ordre, qui exécute avec élégance et facilité ; sa tenue est irréprochable, son jeu est tout à la fois passionné et poétique, et ne manque ni d'ampleur ni de largeur. On ne peut entendre Remenyi sans être fortement impressionné et sans être convaincu qu'il possède à un haut degré ce feu sacré du génie qui fait le véritable artiste. A toutes ces qualités, Remenyi joint celle d'être modeste et sans prétention, qualités qu'on rencontre rarement chez des artistes plus jeunes et moins capables.

M. Beale est un accompagnateur de mérite, sachant suivre l'artiste dans tous ses divers caprices.

Mademoiselle Thuston possède une charmante voix, mais sa vocalisation lui fait défaut quelque fois dans les gammes chromatiques. M. C. DeCelle est un tenor léger, possédant une agréable voix à laquelle on peut reprocher de n'avoir pas d'ampleur suffisante.

Somme tout, nous avons lieu de féliciter notre ville d'avoir eu l'occasion d'entendre un artiste aussi distingué que Remenyi et nous espérons qu'il emportera avec lui le souvenir de l'accueil chaleureux que lui a fait la ville de Montréal.

Premier bateau de la saison.—Ligne de Beauharnois—Le vapeur *Portneuf* quittera son quai à Lachine aujourd'hui, le 16, pour Chateauguay et Beauharnois, aussitôt après l'arrivée du train de 5 hrs, p m, venant de Montréal.

Navigation.—Le premier navire de la saison a fait son apparition hier après-midi dans le port de Montréal. Il avait été en hivernement dans l'un des bassins du canal.

Les phares indiquant le chenal entre la Pointe aux Trembles et l'Ile Ste. Thérèse, seront allumés lundi prochain.

Rectification.—C'est par erreur que nous avons dit que le Sénat avait adopté un bill pour la liquidation des affaires de la banque d'Hochelaga. C'est la banque Stadacona dont il est question dans ce bill.

Le port.—Une centaine d'ouvriers ont commencé à déblayer les quais en face de la ville.

Les dernières dépêches ne semblent pas indiquer cependant que la navigation doive bientôt s'ouvrir.

Acquittés.—La poursuite dirigée contre les deux étudiants du Victoria à propos d'un vol de cadavres, vient d'être discontinuée.

Froid et chaud.—Les journaux du soir annoncent-ils que la température s'est élevée, ceux du matin affirment qu'elle a baissé. Cela tient à ce que le temps est tellement variable qu'une température uniforme pendant 12 heures, finira par nous paraître un phénomène.

Trafic.—Les recettes du Grand Tronc pour la semaine finissant le 10 avril 1880, s'élèvent à $206,797 contre $152,261 pour la semaine correspondante de 1879.

Cricket.—Nos compatriotes de langue anglaise ont formé un corps de joueurs au cricket pour aller disputer la victoire à leurs congénères d'outre-mer. Il ne manquent pas de s'intituler les joueurs canadiens, bien que, paraît-il, il y eut parmi eux plusieurs américains.

Changement.—M. Southgate vient de louer l'hôtel Windsor, succédant ainsi à M Worthington.

Arrestation.—Peter Cantwell, imprimeur, ci-devant de Montréal, vient d'être arrêté à Ottawa sur une accusation de vol.

Pincé.—M. W. Escott était au mois de décembre dernier secrétaire de l'agence de placements du Canada, à Montréal.

Un bon jour, il fit sauter la caisse et disparut. Depuis lors, on n'avait plus entendu parler de lui. Le télégraphe s'est chargé, il y a quelques jours, de nous donner son adresse : Prison de Chicago.

M. Escott avait oublié que les lois américaines permettent l'emprisonnement pour dettes et en avait contracté quelques-unes qu'il a négligé de payer. M. Wotherspoon, avocat de la compagnie de placements, est parti pour Chicago, dans l'espoir de recouvrer une partie des fonds que Escott s'était appropriés et qu'on croit encore être en sa possession.

Prison.—Il n'y a que 180 prisonniers en ce moment dans la prison de cette ville, environ 20 de moins que l'an dernier, à la même époque.

Salle Publique.—Les propriétaires de la bâtisse connue, sous le nom de Perry Hall font actuellement exécuter en cette dernière des réparations importantes, de manière à en faire une salle publique de première classe.

Nouveaux colons.—Quatre-vingt-dix émigrants faisant partie du détachement arrivé sur le *Sardinian* sont passés hier par Montréal en route pour l'Ouest.

Mortalité.—C'est à faire croire qu'une épidemie sévit sur la gent canine. Les cadavres de quatre chiens ont été trouvés hier par la police, gisants sur la voie publique.

Personnel.—Sur l'invitation des propriétaires, Son Excell

La Minerve.

VENDREDI MATIN, 16 AVRIL 1880.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et Madame Robitaille, recevront dans les salons de l'Hôtel Windsor, samedi après-midi, le 17 avril courant, de 3 à 5 heures.

Par ordre,

H. C. SHEPPARD,
Capitaine
A. D. C.

Hôtel Windsor, Montréal, 13 Aril 1880.

Le Lever de demain. Comme la plupart de nos meilleures familles désirent assister au lever donné par Son Excellence le Lt.-Gouverneur et Madame Robitaille, demain au Windsor, les indications suivantes pourront leur être utiles.

Les levers durant le jour n'exigent pas le déshabillé. Les dames se présentent en toilette de rue avec leur chapeau ; les hommes avec leur pardessus, le chapeau à la main et la main droite dégantée.

SOUSCRIPTIONS. Nous constatons avec plaisir que plusieurs paroisses de ce diocèse ont répondu noblement à l'appel qui leur a été fait pour venir en aide à l'Evêque de Montréal. Les montants souscrits sont très satisfaisants et font honneur aux paroissiens de ces localités.

C'est un exemple qui mérite d'être imité et qui le sera, nous en sommes sûr ; car nous connaissons à l'avance le zèle des diocésains, et tous se feront un honneur et un plaisir de souscrire au fonds de l'Evêché, afin d'alléger ses embarras financiers.

Maintenant que l'élan est donné il ne se ralentira point, et le total des souscriptions sera digne de la générosité proverbiale de nos paroisses. C'est un devoir pour tous de secourir l'Evêque et il y va de l'honneur de la religion.

Nous félicitons donc cordialement les personnes qui ont bien voulu verser leur obole dans le fonds commun, en attendant que nous ayons la satisfaction d'enrégistrer les souscriptions abondantes des autres paroisses.

Comté de Chateauguay. C'est demain qu'a lieu la votation dans le comté de Chateauguay. Les nouvelles qui nous arrivent de cette division électorale sont toutes favorables au candidat conservateur.

Nous espérons fortement que la journée du 17 avril sera un jour de triomphe pour le candidat du comté, le Dr. Laberge. Châteauguay ne pourrait confier en meilleures mains ses intérêts. Vivant au milieu des électeurs, connaissant leurs besoins, le Dr. Laberge est infiniment plus apte à représenter le comté que M. Holton qui peut être un jeune avocat estimable, mais n'a aucunes attaches dans la division, est étranger à ceux qu'il veut représenter et n'a aucun passé politique pour le recommander aux suffrages de la population.

Nos amis sont activement à l'œuvre, et que demain ils soient les premiers rendus au bureau de votation pour enrégistrer leurs votes en faveur du candidat de la classe agricole et de l'industrie manufacturière.

Nous n'avons pas besoin de rappeler aux électeurs de Chateauguay le passé des deux partis politiques, ni de quel côté penche la balance du patriotisme. Le parti conservateur a toujours été le parti vraiment national, sincèrement dévoué à nos intérêts les plus chers et les plus sacrés. C'est lui qui a doté le pays de notre magnifique réseau de chemins de fer, qui a amélioré la navigation de notre beau fleuve, travaillé à faire progresser la colonisation. Il peut encore beaucoup pour la prospérité publique, et, l'an passé, il a inaugure une politique qui n'a pas encore eu le temps de faire sentir ses heureux effets par tout le pays, mais qui prendra des developpements propres à activer l'industrie nationale et rendre l'agriculture plus rémunérative.

Un jeune pays est comme une jeune plante ; il lui faut du temps pour se développer. Sous le souffle du parti conservateur le Canada avant peu croîtra de toutes manières, et aux électeurs des comtés incombe le devoir d'élire des députés désireux de soutenir une litique de progrès.

Demain donc les électeurs de Chateauguay éliront le Dr. Philémon Laberge contre M. Holton.

Le chemin du Pacifique III Nous avons vu que la grande faute de M. MacKenzie fut de répudier la politique des conservateurs, et de se désister de la clause de la loi de 1872, qui statuait que la construction et l'exploitation du chemin du Pacifique seraient confiées à des compagnies privées et non au gouvernement de la Puissance

De plus, la loi de 1874 renfermait la clause suivante :

Nul contrat pour la construction d'aucune partie de la ligne principale du dit chemin de fer ne sera obligatoire avant qu'il n'ait été soumis à la Chambre des Communes pendant un mois sans être approuvé, à moins qu'il ne soit plus tôt approuvé par une résolution de la Chambre.

C'était en résumé ce que M. McKenzie avait demandé alors qu'il était dans l'opposition, et ce qu'il avait si clairement exprimé de la manière suivante, dans un discours prononcé par lui à Montréal le 5 juillet 1872 :

La politique du parti libéral, disait-il, est de rendre le gouvernement parlementaire suprême, de mettre le cabinet sous le contrôle direct du Parlement, de l'empêcher de dépenser l'argent du peuple sans un vote direct pour chaque service. Comme preuve de la politique que suivra le parti libéral, je dois dire que lorsque les réformistes sont arrivés au pouvoir dans la province d'Ontario, ils ont abrogé une partie de la loi qui accordait de l'aide aux chemins de fer, en sorte qu'avant d'être données, les subventions doivent recevoir la sanction de la Chambre.

En soi, cette doctrine était conforme au régime constitutionnel anglais, mais, comme nous le verrons tout à l'heure, il était dit qu'une fois assis dans le fauteuil de premier ministre, M. McKenzie oublierait ses paroles de 1872 et mettrait même de côté la lettre de la loi qu'il avait fait adopter par le parlement.

Le début promettait.

Puisque les libéraux avaient abandonné le projet de Cartier et s'étaient affranchis de l'obligation de faire construire la route par des particuliers, le pays devait raisonnablement supposer que c'était afin d'adopter un plan meilleur et moins coûteux que celui consigné dans la loi de 1872. En fut-il ainsi ?

Hélas, ce fut une immense déception le jour où M. McKenzie fit connaitre au parlement son projet de chemin de fer, chemin batard, chemin impossible, chemin d'aucune utilité pratique. Il abandonna l'idée de la construction d'une route directe pour faire des tronçons de chemin et utiliser les parties navigables des rivières et des lacs. *Son* chemin partait de Dou glass, à 35 milles à l'est de Nipissingue, pour se rendre à la Baie Georgienne. De cette baie, le voyageur aurait pris la voie d'eau jusqu'à la baie du Tonnerre. Un tronçon de chemin de fer aurait été construit de ce point au lac Shebandowan, puis la voie d'eau aurait été reprise jusqu'à la rivière Rouge.

C'était donc une route moitié par eau et moitié par terre ; puis pour le voyageur une suite de transbordements et de retardements à n'en plus finir, tellement que M. McKenzie disait lui-même en chambre qu'il aurait fallu 5 à 6 jours pour se rendre de la Baie du Tonnerre à la Rivière Rouge.

Et l'hiver quelle aurait été l'utilité d'une pareille voie ? Il suffit de se poser la question pour se demander si réellement M. McKenzie n'avait pas perdu la tête le jour où il conçut ce projet qui aurait coûté des millions sans que la Puissance put en retirer aucun bénéfice.

Du reste, cette route était toute imaginaire, puisqu'aucune exploration n'avait été faite, que M Ryan, député de Marquette, qui connaissait les lieux, prétendait que la navigation était presqu'impossible sur les lacs Shebandowan et de la Pluie, vû leur peu de profondeur et les bancs de sable qu'ils possèdent.

Quel était le but de M. McKenzie ? Evidemment de doter la province d'Ontario d'une voie ferrée *locale*, aux dépens du trésor fédéral, car, puisque le terminus avait été fixé par le parlement en 1872, pourquoi le changer ? Le premier ministre prétendit qu'il fallait un accès à la Baie Georgienne ; mais déjà des compagnies privées l'avaient devancé à sept points différents. Par la route McKenzie il y avait 407 milles de Montréal à la Baie Georgienne, et il existait une autre route plus courte de 25 milles, celle de Montréal à Midland City par Port Hope et Orilla.

M. McKenzie cependant, était tellement convaincu de l'excellence de son projet qu'il ne crut pas même nécessaire de soumettre le contrat à l'approbation de la chambre des Communes, contrairement aux opinions que nous avons citées et contrairement à la loi, et cet homme si farouche sur les bancs de l'opposition viola sans sourciller l'obligation qui incombe à un gouvernement constitutionnel de faire sanctionner par le parlement les crédits affectés au service public.

Que résulta-t-il de cette hâte à procéder sans avoir de données suffisantes et à renverser les décisions antérieures ? La dépense de fortes sommes d'argent pour des travaux d'aucune utilité, et qui ne profitèrent qu'aux contracteurs libéraux. Ce fut l'ère des *jobs* de toutes sortes et des extravagances ministérielles.

Comme on sait, la route Foster fut trouvée impraticable et M McKenzie récompensa son ami Foster en lui payant au détriment du trésor, une somme de $45,000.

Comme conséquence encore de l'abandon du plan des conservateurs, le gouvernement mécontenta profondément la Colombie, et pour l'apaiser, M. McKenzie s'engagea à dépenser *deux millions* de piastres par année dans cette province et fit avec elle et le gouvernement impérial un traité solennel par lequel le chemin de fer serait terminé le 31 décembre 1890, "à partir de la côte du Pacifique jusqu'à un point situé à l'extrémité occidental du lac Supérieur."

Or quelle est la distance entre ces deux points ? Elle est, d'après les ingénieurs, de 2,022 milles. Ainsi le cabinet libéral s'engageait à faire audelà de deux mille milles de chemin, sans égard aux dépenses énormes dans lesquelles serait entrainé fatalement le pays, sans égard à l'accroissement de la dette et sans égard à la résolution si sage de Sir Georges Cartier, par laquelle l'aide à accorder à cette entreprise devait être donnée *sans augmenter la proportion des impôts*.

M. McKenzie disait un jour en parlement, en parlant de l'engagement contracté par le gouvernement de Sir John de construire le Pacifique en dix ans :

"Je crois que cet engagement était un acte de folie, de profonde insanité politique qui n'a pas, que je sache, de parallèle dans ce pays ou tout autre."

Il y a une réponse bien naturelle et bien péremptoire à ce langage violent et déplacé. Sans doute une date quelconque, 10 ans, avait été spécifiée ; mais la résolution de 1871 liait le gouvernement qui ne pouvait commencer la construction du chemin qu'après avoir trouvé une compagnie privée qui se chargerait de le faire, avec l'octroi de terres et une aide en argent de 30 millions de piastres. Le pays n'était pas engagé à plus que cela vis à vis la Colombie qui, du reste, n'aurait pas cherché querelle au gouvernement de la Puissance si le délai de dix ans eut été forcement prolongé. C'est ce que sut, lu reste, fort bien exprimer l'ex-lieutenant gouverneur Trutch dans un discours qu'il prononça comme délégué de sa province, dans un banquet donné à Ottawa, à l'époque des négociations.

"Voici la situation exacte, disait "M. Trutch ; la Colombie Britannique est sur le point d'*entrer en société* avec le Canada et l'un des "articles du traité stipule qu'il "faudra construire un chemin de "fer *à certaines conditions*. La Colombie doit-elle pour cela obliger son associé *à mettre l'association en banqueroute ? Assurément vous nous prendriez pour des fous si nos exigences étaient aussi vigoureuses. Je proteste et toute la Colombie proteste* avec moi contre "l'idée que le gouvernement emprunte $100,000,000 ou $150,000,000 pour construire ce chemin ; nous ne voulons pas qu'il endette le pays et qu'il taxe la "population pour exécuter cette "entreprise."

Le peuple de la Colombie par la bouche de son délégué ne pouvait faire connaître d'une manière plus tangible ses intentions à l'égard du chemin, et il était compris que l'entreprise étant confiée à une compagnie privée, le pays n'était pas lié à plus qu'il n'avait promis.

Bien différente fut la position prise par les libéraux, puisqu'ils firent du chemin *une entreprise publique*, et pour nous servir du langage de l'ex-premier ministre, quel engagement doit être *taxé de folie ?* celui de Sir John accordant une subvention en argent de trente millions, à une compagnie privée, ou celui de M. McKenzie mettant à contribution toutes les ressources du pays pour construire, à une époque déterminée, un chemin au prix de cent à cent cinquante millions de piastres ? Dans le premier cas le pays n'aurait pas été surchargé d'impôts ; dans le second il va falloir s'endetter audelà de nos moyens.

Cette comparaison fait voir combien préjudiciable a été la politique libérale aux véritables intérêts du Canada.

ACTUALITES.

(DU CORRESPONDANT DE "LA MINERVE.")

(*Dépêche Spéciale.*)

Ottawa, 15 avril 1880.

Longtemps avant l'ouverture de la chambre, une foule nombreuse se pressait aux portes pour assister au débat toujours si remarquable et toujours si intéressant du chemin de fer du Pacifique.

On remarquait surtout la présence de Son Altesse Royale la Princesse Louise, qui avait tenu à entendre Sir Charles Tupper, parler sur ce sujet.

Les affaires de routine furent vite expédiées et à 3½ heures, l'honorable ministre des chemins de fer prit la parole, et peu d'instants s'étaient écoulés qu'il captivait déjà toute l'attention de son auditoire.

Il commença son discours par quelques remarques appropriées sur l'importance de cette entreprise, et continua en donnant une esquisse historique des phases qu'elle a subies sous les différents gouvernements.

Il retraça en termes éloquents les débuts de cette immense voie ferrée, l'avènement au pouvoir de l'administration MacKenzie, l'engagement que ce dernier avait contracté de la mener à bonne fin, et l'augmentation de la dette qui en est résulté ; bien que le parti libéral, alors qu'il formait le parti de l'opposition, eut démoncé dans les termes les plus violents, les dépenses dans lesquelles ce chemin de fer devait, selon eux, précipiter le pays.

Les chiffres établissent que l'embranchement de la baie Georgienne et les subventions accordées au Canada Central ont ajouté quatre millions à notre dette et quatre autres millions pour la partie du chemin entre Esquimault et Nanaimo.

Sir Charles Tupper parla ensuite des fameuses conditions imposées par Lord Carnarvon, devenues maintenant proverbiales et qui peuvent être comparées à ces adages qui, avec le temps, perdent souvent leur première signification.

Il peut être intéressant pour quelques uns de vos lecteurs de se rappeler qu'elles comprenaient, premièrement, la construction de l'enbranchement de Nanaimo et d'Esquimault ; deuxièmement, la continuation des études sur le territoire de la Colombie Anglaise ; troisièmement, l'établissement d'un chemin carossable et d'une ligne de télégraphe ; quatrièmement, un crédit de deux millions par année en faveur de cette province ; cinquièmement, enfin, le parachèvement en 1890, de tout ce chemin de fer sur tout son parcours.

Après l'énumération de toutes les difficultés à surmonter, Sir Charles Tupper s'adressant à la chambre, demanda, s'il n'était pas du devoir de l'opposition de accorder plutôt que de combattre la politique du gouvernement conservateur qui propose non seulement de réduire le chiffre des dépenses, mais de faire bénéficier le pays des revenus que ce chemin de fer doit rapporter avant longtemps.

Le ministre des chemins de fer dit que l'Hon M. Blake avait assumé une part de la responsabilité du gouvernement libéral en acceptant une position dans le cabinet MacKenzie.

Le public verra avec satisfaction que le ministre des chemins de fer se propose de réduire de beaucoup les dépenses de construction. D'après le rapport des ingénieurs, il a été à même d'assurer une diminution de $319,000 dans l'exécution des travaux sur la section 41. On peut dire la même chose de la section 42 et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'on a la certitude qu'elles seront complétés dans le temps fixé par les contrats.

M. Mackenzie aura à expliquer sa conduite à propos des soumissions offertes pour les travaux sur la partie de la ligne entre Yale et Kamloops. Il lui faudra dire si son but était sérieux en les rendant publiques, ou s'il n'entendait en faire qu'un engin d'élection. Dans le dernier cas, il aura dépensé inutilement $32,400 pour le transport des rails de Victoria à Yale.

C'est aujourd'hui surtout que le chef de l'opposition a reconnu la vérité du précepte, que si les paroles s'envolent, les écrits restent. Sir Charles Tupper lui a cité dans le journal des débats les paroles qu'il a prononcées au sujet des terres à être données aux colons, mesure dont il conteste la sagesse aujourd'hui ; depuis, il a donné lecture des lettres adressées par M. Mackenzie au "Manchester Examiner" dans lesquelles il essaie de décréditer les ressources du pays.

Sir Charles Tupper parla aussi des manifestations joyeuses du parti libéral en apprenant la défaite en Angleterre, du parti conservateur et ajouta que les libéraux sincères étaient plutôt du côté du gouvernement que de celui de l'opposition.

Il peut être d'un certain intérêt pour vos lecteurs de connaître le coût approximatif du chemin de fer Canadien du Pacifique. Je donne ici les chiffres du ministre des chemins de fer, chiffres qui sont basés sur les subventions votées et qui comprennent les dépense pour matériel roulant etc.

De la Baie du Tonnerre à Selkirk, 406 milles	$17,600,000
De Selkirk à la Vallée Jasper dans les Montagnes Rocheuses, 1,000 milles	$13,000,000
De la Vallée Jasper, à travers la Colombie Anglaise jusqu'au Port Moody, sur le Pacifique, 540 milles divisés comme suit :	
De la Vallée Jasper à Kamloops, 335 milles	$15,000,000
De Kamloops à Yale, 115 milles (non encore entrepris)	$10,000,000
De Yale à Port Moody, 90 milles	$5,000,000
Total	$60,000,000

Tel sera les frais de construction du chemin, depuis le Lac Supérieur jusqu'à l'Océan Pacifique.

Les frais d'explorations s'élèvent à $1,612,000. Dans la Colombie Anglaise seule, ils représentent un montant de $1,507,000. Il faut ajouter à ces sommes $3,119,000, pour les sections de l'Est. Puis vient l'embranchement de Pembina, qui va nous coûter $1,750,000, ce qui forme un grand total de $64,869,000. Les 600 milles entre le Fort William et le Lac Nipissing, peuvent être retardés de quelques années.

Si les espérances de Sir Chs. Tupper se réalisent, nous pouvons affirmer que dans un avenir très rapproché, les besoins du pays, le développement du territoire, son commerce, tout enfin, demandera impérieusement le complet achèvement de cette grande entreprise.

Suivant les calculs de M. Fleming, les frais de construction sur cette dernière partie seront de $40,000 par mille. Il est vrai que le ministre des chemins de fer pense qu'on peut réduire ce montant à $30,000 ; mais en supposant même que les premiers chiffres soient exacts, nous en arrivons à une somme de $24,000,000, ce qui forme un total de $88,870,000.

Maintenant, où prendre l'argent pour faire face à cette énorme dépense ? Sir Chas Tupper s'est chargé de répondre à cette question. Se servant des chiffres cités par Sir John A MacDonald, chiffres admis par le *Globe*, il dit en supposant qu'il s'établisse 550,000 colons dans le Nord-Ouest durant les dix années à venir, la vente des terres rapportera certainement $28,000,000 comptant, et $32,000,000, balance des prix de vente qui reviendront plus tard au trésor, en tout, $70,000,000, c'est à dire une somme suffisante pour construire toute la partie du chemin entre le Lac Supérieur et l'Océan Pacifique.

En parlant de la construction de cette partie du chemin comprise entre Yale et Kamloops, le ministre des chemins de fer a prouvé, par les chiffres même du *Globe* que les colons qui iraient s'y établir fourniraient à eux seuls le montant nécessaire pour les travaux du chemin.

L'avenir commercial du chemin de fer a été savamment discuté. Sir Charles Tupper a donné comme exemple les recettes perçues pendant le mois de mars de cette année sur le chemin de fer d'embranchement de Pembina. Elles s'élèvent à $24,771. ce qui représente 17 opo par année sur tout le prix de revient.

En s'appuyant sur ce résultat on peut fort bien supposer que lorsque les 700 milles actuellement sous contrat, seront en opération en 1882, il rapporteront un revenu suffisant pour payer l'intérêt sur les frais de construction.

Sir Charles Tupper a aussi parlé du chemin de fer projeté du Sault Ste. Marie, de son importance et de sa supériorité sur les voies ferrées des Etats-Unis, auxquelles il fera une concurrence acharnée pour le transport des produits de l'Ouest.

Ce discours remarquable par sa force, son élégance, la quantité considérable de renseignements qu'il contenait, la richesse de sa diction, a eu pour péroraison un véritable chef-d'œuvre d'éloquence Sir Charles Tupper s'est surpassé. Jamais il n'a parlé avec une facilité aussi grande et répondu avec autant d'àpropos et de promptitude aux interpellations qui lui étaient adressées, que ce soir. Aussi lorsqu'il se rassit des applaudissements prolongés se continuèrent pendant plusieurs minutes.

C'est la première fois depuis 1873, à part de l'exposé financier de l'année dernière, lors de la présentation du tarif protecteur en Chambre, c'est la première fois, dis-je, qu'on a vu les galeries aussi remplies, et entendu un discours politique qui ait été écouté avec autant d'intérêt.

M. Blake lui succéda. Je n'ai pas à faire ici l'éloge des talents de l'ex-ministre de la justice. D'ailleurs, vous donner son discours au long serait trop empiéter sur l'espace que vous consacrez à ma correspondance dans vos colonnes. Je réserve à plus tard mes commentaires à ce sujet. Qu'il me suffise de dire pour ce soir qu'on remarquait dans son élocution une sorte de malaise produit, je suppose, par le sentiment qu'il avait en parlant, de se voir opposer les principes professés par son propre parti.

DÉBACLE.

Trois-Rivières, 15.—Depuis trois jours, l'eau du fleuve a baissé de quinze pouces. La glace est encore bonne.

M. R. P. Vallée, député de Portneuf aux Communes, vient d'abandonner la rédaction du *Courrier du Canada*. C'était un journaliste de talents et un des habiles soutiens du parti conservateur. Espérons que, tout en laissant le fauteuil éditorial, M. Vallée voudra, de temps à autre, mettre sa plume au service des principes qu'il a si bien défendus.

Il est remplacé par le Dr. N. E. Dionne, de Québec, dont la plume exercée saura défendre courageusement le parti conservateur. Succès à notre nouveau confrère.

Rapports et Reproductions.

M. Coursol et le Bureau de Douane de Montreal.

(*Extrait des délibérations de la Chambre des Communes.*)

M. COURSOL demande copie de toutes correspondances ayant trait à la nomination d'un successeur à feu M. Bryson, évaluateur de fernonneries au bureau de la douane à Montréal. Il dit qu'à la mort de M. Bryson, demande lui fut faite par le département de lui désigner un successeur. Il suggéra le nom de l'assistant-évaluateur. Bientôt après, à sa grande surprise, il apprit que cette position venait d'être donnée à une autre personne que celle qu'il avait recommandée. Il crut devoir s'enquérir des raisons qui avaient motivé cette nomination. On lui fit réponse qu'elle n'était que temporaire. Il est d'opinion que l'assistant-évaluateur, qui avait rempli ses devoirs à la satisfaction générale, méritait d'être promu au poste laissé vacant par la mort de son supérieur. Il ne l'aurait pas recommandé s'il ne l'avait su parfaitement compétent. Le gouvernement a méconnu les services d'un employé fidèle pour faire plaisir à une clique.

M. Coursol désire connaitre si l'hon. ministre des douanes a l'intention de réparer l'injustice commise envers l'assistant-évaluateur.

L'Hon. M. BOWELL déclare qu'il ne saurait mettre devant la Chambre toute la correspondance se rattachant à cette question, mais qu'il ne manquerait pas d'en soumettre la partie qui y a directement rapport. Le député de Montréal-Est n'a pas dit tout ce qu'il savait au sujet de cette nomination. Celui qu'il a recommandé n'avait pas les qualifications nécessaires pour occuper la charge d'évaluateur, voilà pourquoi le choix qui en a été fait n'a pas été ratifié. Le percepteur des droits du port, auquel on s'est adressé pour avoir des renseignements, a dit que les services qu'il rendait comme assistant-évaluateur étaient plus efficaces que ceux qu'il pourrait rendre comme chef du département.

Celui dont il est question est employé, il est vrai, depuis 12 ans dans le département des douanes, mais il faut dire aussi qu'on l'a averti que les recommandations du député de Montréal-Est n'avaient pas été agréées.

Il tient de M. Bryson lui-même que son assistant n'avait pas les qualités nécessaires pour remplir les devoirs d'évaluateur.

L'hon. ministre des douanes donne l'assurance devant la Chambre qu'aucun motif d'intérêt n'a inspiré la nomination actuelle. Le gouvernement n'a eu pour objet que de choisir une personne qui serait acceptée par tous ceux qui s'occupent du commerce des ferronneries.

Il ne veut, pour administrer les affaires de son département, que des employés capables, et il n'aurait consenti pour aucune considération, à nommer une personne qui n'aurait pas eu les talents nécessaires pour remplir les devoirs de cette charge.

Il ne pense pas que le percepteur des douanes aurait pu avoir aucunes raisons personnelles pour s'objecter au choix d'une personne compétente, et la confiance qu'il repose en lui, lui a fait accepter les raisons alléguées concernant le choix de l'assistant-évaluateur.

M. COURSOL dit que nonobstant les explications données par le ministre des douanes, il maintient qu'un acte d'injustice a été commis au préjudice de la personne qu'il a recommandée. Il est facile de s'appuyer sur une opinion verbale énoncée par feu M. Bryson, mais le ministre des douanes peut-il montrer un document écrit où l'ex-évaluateur l'a ratifiée.

Les raisons données devant la Chambre par l'Hon. M. Bowell peuvent être acceptées par les députés de cette Chambre, mais en sera-t il de même pour Montréal, où les talents de M. Fauteux sont reconnus par tout le monde. C'est là, du moins, l'opinion émise par des centaines de personnes qui lui en ont parlé.

Le percepteur des douanes de Montréal ne peut se poser comme juge en cette question, attendu qu'il ne peut appuyer son jugement que sur des oui-dire.

Il ne prétend pas soulever les préjugés de nationalité, mais il veut simplement dire que le vrai mérite a été méconnu. L'impression générale est que M. Fauteux n'a pas été nommé, que parce qu'il était franco-canadien.

L'Hon. M. BOWELL répudie en termes énergiques toute idée qui purrait faire croire qu'il a été question de nationalité dans la nomination de l'assistant évaluateur. En disant que les marchands de ferronneries de Montréal désiraient que M. Fauteux fut nommé évaluateur et qu'ils n'approuvaient pas la nomination faite par le gouvernement, le député de Montréal-Est est légèrement dans l'erreur.

Si M. Coursol a prétendu dire que la conversation qu'il (l'Hon. M. Bowell) a eue avec M. Bryson est controuvée, il s'élève hautement contre une telle insinuation. Le député de Montréal-Est est inexcusable de porter de semblables accusations contre lui.

M. COURSOL, (avec chaleur)—Les actes d'emportement auxquels vient de se livrer l'hon. ministre des douanes n'ont aucun effet sur moi.

J'ai demandé un comité d'enquête, et si on me l'accorde, je suis prêt à prouver toutes mes assertions.

M. Coursol termine en disant qu'il n'était pas disposé à retirer aucune des paroles qu'il a prononcées à l'adresse du ministre des douanes. (Sensation.)

Association St. Jean-Baptiste.

A l'assemblée du 7 avril courant, tenue au Cabinet de Lecture Paroissial, et à laquelle étaient invités les officiers des différentes paroisses, les résolutions suivantes furent adoptées :

Résolu : 1o. Que l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal accepte l'invitation qui lui est faite d'aller chômer la fête nationalo à Québec le 24 juin prochain ;

2o. Que les différentes sections soient invitées à prendre part à la célébration en aussi grand nombre que possible avec insignes, bannières, musique, etc.

3o. Que, dans le but d'assurer le succès de la fête, les membres de l'Association qui seraient empêchés de se rendre à Québec soient priés de s'abstenir de toute démonstration à Montréal ce jour-là.

A. D. LACROIX,
Sec.-Général.

Aide à l'Eveché de Montreal.

PAROISSE STE. SCHOLASTIQUE.

Payé aujourd'hui pour 1re année par MM. le Curé	$600.00
le Vicaire age	10.00
les Paroissiens age	140.00
	$750.00

Cour du Banc de la Reine.

ASSISES CRIMINELLES.

15 avril 1880

Présidence de l'Honorable Sir Antoine Aimé Dorion, Juge en Chef.

L'Hon. Juge prend son siège à 10 heures a. m.

Le procès de la "Hamilton Powder Coy." pour nuisance, est continué.

Plusieurs témoins sont entendus pour la défense et la Cour s'ajourne.

Commission du Parc.

Les Commissaires du Parc se sont réunis hier après-midi pour prendre en considération la requête de M. Livermore.

On se rappelle que ce monsieur avait obtenu le contrat pour la vente des rafraichissements dans le Parc Mont-Royal. Il veut aujourd'hui sous divers prétextes le faire annuler.

Le comité a résolu, après avoir consulté l'avocat de la Corporation, de n'en rien faire. M. Livermore aura cependant la liberté de transmettre son contrat à une autre person, mais il sera responsable de sa parfaite exécution.

Comité de l'Eau.

Les membres de ce comité se sont réunis hier sous la présidence de l'échevin Donovan.

Etaient présents, les échevins Holland, Allard, Proctor, Martin, Thibault, Gilman.

Après les affaires de routine,

Lecture est faite d'une lettre de M. Callaghan au sujet de certaines réclamations de la Corporation contre lui pour taxes d'eau.

Cette affaire est laissée dans le même état et le comité décide de continuer les procédés.

Le comité accorde à M. Félix Chagnon le droit de se servir gratuitement d'une maison appartenant à la Corporation et située à la Pointe St Charles, à la condition que ce monsieur prenne soin des propriétés civiques situées à cet endroit.

Il est résolu de prendre des procédés pour forcer les municipalités d'Hochelaga et de la Côte des Neiges à signer les contrats qu'ils ont faits avec Montréal pour obtenir l'eau de l'aqueduc.

Il est aussi résolu de demander des soumissions pour la fourniture des matériaux destinés au département de l'aqueduc durant l'année courante.

Puis le comité s'ajourne.

Memorial Nécrologique.

Lundi prochain, le 19 courant, à l'Eglise de Notre-Dame de Pitié, on chantera, à 8 hrs., et demie, le quarantième service anniversaire du regretté Mgr. J. J. Lartigue, premier évêque titulaire de Montréal.

AVIS.

M. Alfred Roy père ayant réglé le bref qui a été pris contre lui, il demande que tous ceux qui peuvent avoir des réclamations de bien vouloir les lui présenter au No. 405, rue Plessis, ou il est prêt à les payer.

ALFRED ROY, Père.
Montréal, 15 avril 1880. 185 d

Garanties Collatérales.

Avances en argent faites sur Marchandises sèches, sur Marchandises en général et autres garanties collatérales. Escompte de billets.

S'adresser rue St. Sulpice, au No. 57.
1er Avril. 172

ON DEMANDE UN MEUBLIER. S'adresser au No. 686, rue Dorchester. 185 d

ON DEMANDE des ouvriers pour coudre à la machine des tresses en paille. S'adresser à la "Victoria Straw Work," No. 8, rue Blake, coin du chemin Papineau. 185 u

SITUATION D'EMANDÉE.—Un bon cardeur, pouvant fouler et presser, demande une situation comme tel. S'adresser à LAURENT FORGUE, 185 t No. 9, rue Logan.

UN MONSIEUR demande une chambre comfortable et une bonne pension dans une famille Canadienne-Française où l'on ne parle point anglais. S'adresser par lettre à "B." bureau de *La Minerve*. 15 Avril. 184—d p

NOYÉ.—Le 2 février dernier, en traversant à Lapraïrie, M. Fortin, de cette ville, s'est noyé. Agé de 50 ans, grand et gros, portant des moustaches noires. M. Fortin était vêtu, au moment de l'accident, d'un pardessus gris. Les personnes qui pourraient donner des renseignements à son sujet voudront bien en informer Madame Fortin, No. 21, rue Campeau. 183 ds

Instituteurs.

Un instituteur et sa dame, tous deux diplomés pour école académique et enseignant les deux langues, française et anglaise, le dessin, la musique, la sténographie, la télégraphie et pouvant toucher l'orgue tous les deux, offrent leurs services à la ville ou à la campagne. L'instituteur peut de plus occuper la place de chantre au besoin. S'adresser à "l'Instituteur," bureau de la *Minerve*. 167 c

Au bénéfice de l'Evêché

Et des Pauvres sous le patronage de

Mgr. DE MONTREAL,

Qui a bien voulu promettre d'y assister

LUNDI, MARDI, MERCREDI & JEUDI,

Les 19, 20, 21 et 22 Avril.

AU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Grande Exhibition par le Professeur BUELL, exhibée avec le plus grand succès dans toutes les principales villes des Etats-Unis et du Canada

Plus de 20,000 personnes ont déjà assisté à ces magnifiques soirées ici à Montréal.

Le Canada d'un océan à l'autre—Les principales Villes des Etats Unis—Le Parcours du Chemin de Fer du Pacifique—La Vallée Yosemite et la Californie. Pour l'Europe : les yeux admireront successivement ces grandes dominations d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et principalement de France—La Ville Sainte de Rome, ses Eglises, ses Monuments sacrés et autres, ses Saintes Reliques, si chères à tout Catholique Romain par tout le monde civilisé. Outre cela, quantité de Vues prises en Italie, en Suisse, en Allemagne et en Russie, et une collection générale de Statues et de Chefs-d'Œuvre de Statuaires.

Admission, 25c. Les portes seront ouvertes à 7 heures. L'Exhibition commencera à 8 heures. Billets en vente chez tous les Libraires et au Séminaire.

13 Avril. 182—j

Nordheimers' Hall.

M. A. PITOU, gérant du Grand Opéra à Toronto, a l'honneur d'annoncer qu'il visitera Montréal, en compagnie de

M. HERRMANN, le Roi des Magiciens,

qui donnera des preuves de son talent pendant cinq soirées consécutives à partir de VENDREDI, LE 16 AVRIL COURANT.

La Troupe se compose en outre de DELLE. AUDIE, des Frères LORELLAS, et d'autres acteurs comiques qui ont paru sur les premiers théâtres parisiens. Enfin du célèbre VALVOSE, le plus grand ventriloque des temps modernes.

Allez voir la scène merveilleuse de la *Décapitation*, les Danses, la Musique, les Féeries. Admission, 75c, 50c et 25c. Sièges réservés en vente chez M. DeZouche. La seule matinée que donnera M. Hermann aura lieu samedi. Admission, 25c et 50c.

14 Avril. 183—st

Mechanics' Hall.

LUNDI, 19 AVRIL, A 8 HEURES P.M.

Gustave Satter,

L'illustre pianiste et célèbre compositeur

Le programme sera fourni par le public

Admission générale : 50 centins.

Les sièges réservés, sans prix extra, peuvent être retenus depuis vendredi, le 16, au magasin de musique de M. Prince, No. 242, rue St. Jacques, et chez M. Lavigne, No. 275, rue Notre-Dame.

M. G. Satter se servira d'un piano WEBER.

15 avril. 184.

Société d'Agriculture du Comté d'Hochelaga.

Exhibition des Chevaux du Printemps

L'Exposition sus-mentionnée aura lieu au Marché au Foin, Rue du Collège,

VENDREDI, le seizième jour du mois du courant, à onze hrs. A.M.

Par ordre,

H. BRODIE,
Sec.-Tres.

Montréal, 12 Avril 1880. 184

Avis aux Boulangers.

Samedi, le 17 courant, aura lieu, à la salle de l'Union St. Joseph, rue Ste. Catherine, à DEUX heures P. M., une assemblée de boulangers. Toutes les personnes qui appartiennent à ce corps de métier sont priées de s'y rendre. On y traitera d'affaires importante.

D. LAFORTUNE,
Sec.-archiviste.

15 avril. 184 d

BUREAU PROVINCIAL de MEDECINE

EXAMENS PRELIMINAIRES.

Les examens pour l'admission à l'étude de la Médecine auront lieu VENDREDI, le 7 MAI prochain, à Montréal, à 10 heures A.M., dans les salles de l'Université Laval, rue Notre-Dame, No. 134.

Les certificats ainsi que les honoraires de l'examen ($10.00) doivent être remis au moins dix jours d'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. DAGENAIS, M. D., Montréal.

Assemblée Semi-Annuelle du Bureau Provincial de Médecine.

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu MERCREDI, le 12 Mai prochain, à Montréal, à 10 heures A.M., dans les salles de l'Université Laval, rue Notre-Dame, No. 134.

Les candidats à l'examen ou à la licence doivent remettre tous leurs papiers (certificats d'admission à l'étude compris) ainsi que le prix de la licence ($20.00) entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

L'examen des sages-femmes aura lieu à cette assemblée.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. DAGENAIS, M. D., Montréal.

7 Avril.—177 qs B

VICTORIA MUTUAL
Cie d'Assurance contre le feu.

Bureaux Généraux, HAMILTON, Ont.

(*FONDEE EN 1863.*)

Bureau à Montréal, 4, rue de l'Hôpital

HONORÉ COTTÉ, Inspecteur. | ED. T. TAYLOR, Agent pour la Provinces de Québec.

9 avril.—179

Société de Construction du Comté d'Hochelaga.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Au lieu de vendre vos parts à 31 et 32 pour cent, venez à mon bureau et je vous payerai

— 40 o/o —

J. L. Barré,

No. 20, Rue Notre-Dame.

31 Mars. 171 um

A LOUER SANS TAXES.

Maison de première classe, No. 26, Rue Berri, $400.
Villas à Hochelaga, $240.
Haut de Maison, No. 529, Rue St.

TELEGRAPHIE.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

SENAT.

Ottawa, 15.

La séance s'ouvre à 3 heures.

Hon M. CAMPBELL, dit en réponse à l'hon. M. PENNY, que le canal Welland sera ouvert demain pour tous les navires d'un tirant d'eau de moins de 7 pieds. Le ministre des canaux espère qu'il sera ouvert au trafic en général au premier mai prochain.

Le Sénat se forme en comité général et prend en considération le bill concernant l'audition des témoins dans les causes d'assaut simple.

Hon. M. MILLER, explique que l'hon M. Bellerose désire substituer ce bill à une législation qui existe déjà à ce sujet et qu'il en est de même des amendements présentés devant cette chambre aujourd'hui. Il propose que la chambre fasse rapport et en retarde jusqu'à 10 jours, la 3ième lecture afin de permettre à la chambre de décider si le bill de M. Bellerose devra être adopté pendant cette session par la Chambre des Communes.

Hon. M. BELLEROSE, dit qu'il n'entend laisser aucun doute sur ce sujet.

Il propose en conséquence que son bill concernant les délits contre la personne soit substitué à celui qui est actuellement devant le comité.

Hon. M. MILLER, est d'opinion que la chose n'est pas praticable. Selon lui, c'est innover dans la procédure parlementaire.

Il dit qu'il a écrit à l'auteur du bill qui siége dans la Chambre des Communes, lui disant qu'à moins qu'il ne lui répondit avant trois heures son bill serait abandonné.

Comme l'heure indiquée est écoulée, et qu'il n'a appris rien de nouveau, il propose que le comité se lève et fasse rapport.

La motion est adoptée.

Le Sénat se forme en comité général et prend en considération le bill de l'Hon. M. Bellerose qui est adopté après avoir subi certains amendements.

Quelque débats s'élève sur la motion de l'Hon. M. Brouse pour amender le bill concernant les sociétés de prêts et de construction.

L'Hon. M. FLINT, se déclare en faveur des amendements: mais il dit en même temps qu'une certaine compagnie avec laquelle il a fait des transactions, a toujours agi de bonne foi avec le public en général. On ne peut en dire autant d'un grand nombre de compagnies de ce genre, entr'autres, une de Hamilton a chargé 22½ p. c. sur des emprunts, et dans le comté d'Hastings, un grand nombre de personnes ont été obligées d'abandonner leurs propriétés à ces sociétés, se voyant incapables de payer les intérêts des sommes qui grévaient leurs terres.

L'Hon. M. READ, donne lecture d'un état de la compagnie de prêt d'Hamilton, qui démontre que cette société a perçu au-delà de 23 p. c. sur l'argent qu'elle avait prêté sur la propriété Wigmore. Il s'élève contre les honoraires d'avocats, qui, selon lui, sont exhorbitants. Il dit qu'il est temps que la législature s'occupe de cette affaire.

L'Hon. M. MILLER, accuse l'honorable préopinant de ne pas avoir cité correctement les chiffres contenus dans l'état de la société d'Hamilton. Selon lui, certains items dans les mémoires de frais, n'en font réellement pas partie.

L'Hon. M. GIBBS, dit qu'il n'y a pas de doute que certaines compagnies se sont rendues coupables de transactions frauduleuses; cependant, en général, les affaires de ces compagnies sont faites de bonne foi. Il se prononce en faveur des amendement, parcequ'il croit qu'il auront pour effet de faire disparaître les préjugés qu'on soulève contre ces institutions.

L'Hon. M. ALLAN dit que les sociétés de construction ont eu pour effet de forcer ceux qui pratiquent l'usure, de réduire de beaucoup leurs taux d'intérêt. Il se prononce en faveur des amendements.

L'Hon. M. VIDAL, se prononce en faveur de ces compagnies et des amendements proposés.

L'Hon. M. REESOR, est heureux de voir la chambre adopter un principe qu'il a précouisé à la dernière session sans pouvoir réussir à le faire adopter.

Les Hons. MM. SMITH, AIKENS et McMASTER, se déclarent en faveur des amendements.

Les amendements sont adoptés après leur en avoir ajouté un autre à l'effet de donner force de loi au bill, et ce, à partir du 1er juillet 1880.

Le Sénat s'ajourne à 5 hrs. 40.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 15.

La séance s'ouvre à 3 heures.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

Sur motion que la Chambre se forme en comité des subsides,

SIR CHARLES TUPPER dit: J'ai quelques résolutions à soumettre à la Chambre au sujet des dépenses dans lesquelles le gouvernement s'est trouvé engagé, depuis l'adoption du bill concernant le chemin de fer du Pacifique, à la dernière session, jusqu'à ce jour. Je ne me propose pas cependant de les présenter immédiatement, car je crois qu'il est juste de donner à l'hon. député de West Durham (Monsieur Blake.) l'occasion de soumettre à la Chambre la motion dont il a donné avis dernièrement. La chose lui serait naturellement impossible et c'est la raison qui me fait remettre mes résolutions à plus tard.

En face de l'attitude qu'a prise l'opposition au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique, je crois qu'il est de mon devoir de retracer aussi brièvement que possible, les différentes positions dans lesquelles les deux partis se sont trouvés placés vis-à-vis de cette entreprise.

La Chambre se rappelle qu'en 1872 la Colombie Anglaise fut reçue dans la Confédération, et à cette occasion l'on résolut qu'il fallait travailler avec ardeur pour en arriver à la construction du chemin de fer du Pacifique qui devait relier entr'elles toutes les provinces du Canada.

Plus tard, lorsque le gouvernement se crut capable d'entreprendre cette œuvre gigantesque, il soumit une résolution dans ce but, demandant à la Chambre un crédit de $30,000,000 et cinquante millions d'acres de terre.

Cette motion fut adoptée par la Chambre. Une autre résolution fut ensuite passée dans le but de rassurer les membres qui craignaient de voir le gouvernement se charger par ce fait, d'une trop grande responsabilité.

Cette résolution devint une des conditions de l'entrée de la Colombie Anglaise dans la puissance. Il y était statué que le chemin devait être construit par entreprises privées, avec l'aide du gouvernement, dont les secours en argent et en terrains ne devaient pas dépasser les chiffres que j'ai mentionnés plus haut.

Une des dispositions pourvoyait aussi à ce que les travaux ne fussent pas poussés de l'avant, au prix d'une taxe additionnelle.

Je trouve étrange que l'hon. député de West Durham ait osé combattre mon assertion, que cette clause formait partie des conditions de l'entrée de la Colombie Anglaise parmi les provinces du Canada, pour la simple raison, je crois, que l'administration dont il fit plus tard partie, a jugé opportun de se rejeter sur cette résolution et de l'insérer dans les minutes d'un arrêté du Conseil, qu'elle communiqua à la Colombie Anglaise et au gouvernement impérial pour justifier l'engagement qu'elle avait contracté.

Il n'y a pas un homme intelligent dans le pays, qui osera nier que la construction du chemin de fer du Pacifique, faite par le moyen dont je viens de parler, aurait été des plus avantageuses.

Les membres de l'opposition n'ont laissé échapper aucune occasion d'insinuer, que les sommes que nous avions votées étaient insuffisantes. L'hon. député de Lambton (M. MacKenzie) a même déclaré publiquement, je crois, qu'il aurait autant valu offrir $10 que $30,000,000 tant il était persuadé que cette somme était insuffisante.

Je crois qu'il est inutile de rappeler de nouveau, comment il se fait que le gouvernement se soit trouvé dans l'impossibilité, de couvrir les frais de construction avec cette somme; mais je puis dire que lorsque l'ancienne administration arriva au pouvoir toute la responsabilité de l'affaire lui incombât.

Il est un fait que tout le monde admettra; c'est qu'un gouvernement doit toujours faire tout ce qui est en son pouvoir, pour faire face aux engagements de l'administration qui l'a précédé. Il faut des raisons de la plus grande importance pour faire répudier de tels engagements contractés dans l'intérêt public et avec le consentement des chambres.

J'admets parfaitement, M. l'Orateur, que l'hon. député qui fut appelé à former l'ancien ministère, pouvait dire comment il opposa en parlement la politique qui consistait à essayer de construire le chemin du Pacifique, lorsqu'il croyait que le pays ne possédait pas des ressources nécessaires pour s'engager dans la construction de cette voie sans nuire beaucoup à l'état financier du pays.

Dans de telles circonstances je ne pouvais blâmer sa décision et il ne devait pas être tenu de suivre la ligne de conduite de ses prédécesseurs.

Il était d'ailleurs spécifié clairement dans les résolutions, que les travaux ne devaient être commencés qu'à la condition qu'une compagnie privée voudrait les entreprendre.

Au cas où l'hon député n'aurait pu faire les arrangements dont je viens de parler, il n'avait qu'à dire au pays qu'il était incapable d'accomplir les travaux que ses prédécesseurs s'étaient engagés de faire.

Telle ne fut pas sa manière d'agir.

Bientôt après son arrivée au pouvoir, il se rendit dans son comté, pour déclarer, en sa qualité de premier ministre, quel serait son programme.

Eh bien! M. l'Orateur, l'hon député de Lambton, à la grande surprise de ses amis et de ses adversaires même, avoua qu'il considérait la construction d'une voie ferrée transcontinentale comme de la plus grande importance, pour le développement des ressources du pays, pour la colonisation des plaines de l'Ouest, etc.

Il alla plus loin et déclara qu'il avait l'intention d'en favoriser la construction sur un système différent de celui de ses prédécesseurs.

Il voulait faire du chemin du Pacifique, une entreprise de gouvernement. Pour raison, il alléguait que si le gouvernement construisait la voie, le pays en retirerait les bénéfices, tandis que si les travaux étaient faits par une compagnie particulière, le pays n'en retirerait rien.

L'hon député se présenta en chambre avec une résolution à cet effet. Il disait souvent qu'il se conformerait strictement à la clause qui pourvoyait à ce que le chemin ne fut pas construit au prix d'une taxe additionnelle.

Quant à la disposition, à l'effet de ne faire construire le chemin que par entreprise privée, il la supprima entièrement.

Qu'on me permette de dire à ce sujet que l'hon député lui-même et un grand nombre de ses partisans s'étaient portés en masse, en faveur de cette résolution lors de sa présentation en chambre.

Cependant il reconnaissait que si une compagnie voulait se charger des travaux, il consentirait à les lui accorder; ce qui, de fait, se trouvait plus ou moins conséquent avec ses déclarations précédentes.

L'acte du chemin de fer du Pacifique pourvoyait à ce que ce chemin fut construit d'un point, près du Lac Nipissing à un autre point dans la Colombie Anglaise.

La localisation de la voie et le choix exact des terminis devaient être laissés au gouverneur en conseil.

Comme on le voit, le gouvernement pouvait localiser la route sans le secours des chambres.

L'hon chef de l'opposition songea alors à fixer la quantité de terrains qui devait être donnée à la compagnie, si elle se formait.

A cet effet, il fit adopter une résolution statuant que 20,000 acres de terres par mille soient appropriés et disposés par lots de 20 milles carrés, sur le parcours de la voie.

Les deux tiers de cette quantité de terre devaient être vendus de temps en temps, par le gouvernement, et la balance devait être laissée aux soins des entrepreneurs.

[L'heure avancée de la soirée à laquelle nous recevons nos dépêches, nous force à remettre à demain la suite de la publication du discours de Sir Charles Tupper.]

CANADA.

Québec, 15—L'honorable W. W. Lynch, Son Honneur le juge Loranger, et M. Mathieu, MPP, sont arrivés en cette ville.

Le Révérend M. Belleau, curé de Ste Croix, est décédé hier, après quelques jours de maladie. Le défunt était frère de Sir N F Belleau, ex-lieutenant-gouverneur.

Le gouvernement local vient de louer une immense bâtisse située rue St Edouard pour être mise à la disposition du chemin de fer Q M O O.

Belleville, 12—Un serre-frein du Grand-Tronc, nommé Patrick Arkinson, qui remplissait ses fonctions sur le train No 31, venant de l'Ouest, a été tué ce matin au passage d'un pont. On présume qu'il s'était levé et n'a pu se baisser à temps, au moment où le train s'engageait sous la voûte.

Un grand nombre d'Américains sont venus acheter des chevaux de trait-léger, dans les environs. Ils ont payé, en moyenne, $130 chaque.

De nouveaux élévateurs à grain ont été érigés, sur la ligne de "Belleville et North Hastings and Grand Junction Railway." Un à Madoc, deux à Stirling, un à Hoards Creek, un à Campbellford et deux à Hastings.

Ottawa, 15—Hier matin, Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale la Princesse Louise, ont été visiter la maison-mère des Sœurs Grises, située Water street. Une adresse de félicitation a été présentée à Son Altesse Royale et elle y a répondu en exprimant combien elle était heureuse, de la réception qui lui était faite et de la bonne tenue de l'établissement.

Une dépêche privée, reçue en cette ville, annonce que l'honorable George Brown voit sa santé s'améliorer chaque jour et que ses médecins ont déclaré qu'il n'y avait plus de danger.

Les salons du "Club Stadacona" étaient magnifiquement décorés, hier soir, à l'occasion du *levee* donné par lady MacDonald.

Les terrasses et les jardins étaient splendidement illuminés. Environ 300 personnes assistaient à cette soirée.

Lucan, 15—Comme nous l'avons annoncé, hier, la maison où demeurait le jeune O'Connor, a été incendiée, et les pertes sont assez considérables.

Ce matin, à 10 heures, le coroner a fait une enquête, après avoir visité les ruines de la maison. Le premier témoin entendu, a été le jeune O'Connor, mais il n'a pu fournir de renseignements précis. Il a ajouté qu'il ne pourrait reconnaître les deux hommes qui sont entrés dans la maison un peu avant que l'incendie éclatat. Il a constaté seulement qu'ils étaient revêtus de vêtements de couleur sombre.

Lindsay (Ontario), 15—Un serre-frein du nom de Williams Crooks, accouplait des chars, sur la ligne du Whitby Railway, lorsqu'il fit un faux pas et tomba. Le train lui passa sur une jambe et la lui broya. Le malheureux ne survivra probablement pas à cette blessure.

AMERIQUE.

New York, 15—Un jeune homme, très riche, nommé Harvy Joël Valden, ayant rencontré, dans une des rues de Washington, une jeune fille qu'il croyait connaître, lui adressa la parole. Elle s'en trouva offensée, et M. Martin de Werth, de Philadelphie, qui était présent, prit la défense de la jeune personne. A la suite de cet incident, une rencontre à l'épée a été décidé entre les deux adversaires. Ils sont partis aujourd'hui pour le Canada avec leurs témoins.

Philadelphie, 15—Mlle Latto, qui fait partie d'un circle en représentation en cette ville, est tombée d'un trapèze placé à une grande hauteur. Elle succombera probablement à ses blessures.

Bucksburg, (N T) 15—L'incendie qui ravageait la forêt voisine, s'est éteint. On estime que 600 milles carrés ont été détruits.

Concord, (N J) 15—Henry Otis, que l'on soupçonne avoir commis le meurtre de Durham, a été arrêté, aujourd'hui, dans la maison de sa sœur, à Danbury. Il persiste à se déclarer innocent.

New York, 15—Les directeurs des compagnies d'assurance, le *Sun*, le *Pacifique*, et le *Lloyd*, ont déclaré qu'ils considéraient l'*Atlanta* comme perdu

EUROPE.

Paris, 15—Dix-neuf sociétés allemandes ont été expulsées de France.

L'archevêque de Paris a protesté, en termes énergiques, contre les décrets du gouvernement au sujet des congrégations non autorisées.

Le gouvernement français a adressé une requête aux commissaires de l'exposition qui doit avoir lieu à Sydney, Australie, pour leur demander de disposer d'une plus grande étendue de terrain en faveur des exposants français. On croit que cette exposition internationale sera couronnée de succès.

Londres, 15—Le capitaine Paul Boyton a écrit au *Daily News* pour démentir le bruit de sa mort et pour provoquer le capitaine Webb à une lutte qui aurait lieu dans les eaux américaine. On sait que le capitaine Boyton a traversé la Manche au moyen d'un appareil et que le capitaine Webb a fait le même trajet à la nage.

Rome 15—L'empereur d'Allemagne va accréditer un ambassadeur près le Vatican, ce qui rétablira les relations si longtemps interrompues entre ces deux gouvernements.

Londres, 15—A la suite de l'enquête qui a été faite pour rechercher à quelles circonstances était due la perte du vapeur *Montana*, de la ligne Guion, le capitaine de ce vaisseau a été suspendu de ses fonctions pendant un mois, pour négligence dans le service. Le *Montana* avait été échoué sur les rochers de la baie de Cook.

Londres, 15—M. de Virchow a été élu député au Reichstag pour la ville de Berlin.

M. Léon Chotteau a eu, hier, une entrevue avec le président, M. Grevy, et lui a donné des explications au sujet du traité de commerce qui doit être conclu entre la France et les Etats-Unis.

On dit à Rome que le St. Père a l'intention de créer quatre nouveaux cardinaux aux Etats-Unis.

Londres, 15—Le voilier *Calypso*, venant de la Nouvelle Zélande, avec un plein chargement et un grand nombre de passagers, entrait dans la Tamise, hier matin, lorsqu'il est venu en collision avec le vapeur *Hawk*, qui descendait la rivière. Le voilier a été si endommagé qu'il a sombré quelques instants après le choc. Tous les passagers et l'équipage ont été sauvés. On pense qu'on pourra facilement relever le *Calypso*.

Le vapeur *Amy Dora*, parti de New-York le 22 mai, est arrivé hier à Belfast. Pendant la traversée, il a éprouvé une terrible tempête et a subi des avaries. Le 5 avril, par 49° de latitude et 21° de longitude, il a passé près d'une barque abandonnée, dont il n'a pu lire le nom. Cependant, le capitaine du *Amy Dora* put distinguer les mots *St Jean, Nouveau Brunswick*, inscrits à l'arrière. Les mâts de l'épave existaient encore, mais comme on n'aperçut aucun homme de l'équipage ni les chaloupes, on conclut que le navire avait été abandonné.

St. Petersbourg, 15—Il y a environ deux mille prisonniers qui ont été déportés à Saghalien. Un grand nombre d'entre eux ont réussi à s'évader.

Dans le district de Oremboxrg, l'hiver a été si rude et s'est prolongé si longtemps que la population souffre beaucoup. Le nombre des personnes mortes de faim augmente chaque jour. Plus de 509 familles ne peuvent réussir à trouver ce qui est nécessaire à leur subsistance.

D'après le *Herald*, une armée russe d'observation sera échelonnée dans le Turkestan, le long de la frontière de la Chine et sera sous le commandement du colonel Kuruptkin, ancien chef d'état-major du général Skobeloff, pendant la guerre russo-turque. L'amiral Boutakoff commandera la flotte du Pacifique, composée de 15 vaisseaux et mettra son pavillon à bord du cuirassé " Duc d'Edimbourg."

Hambourg, 15 — Le vapeur anglais " Alnwick Castle ", en route pour le Venezuela, était entré dans l'Elbe, samedi. Il avait à bord une grande quantité de matériel de guerre et se disposait à prendre 100 tonnes de poudre pour transporter à Valparaiso. Pendant qu'il était à l'ancre, le feu prit et on fut obligé de le couler.

La cargaison, parmi laquelle se trouvait plusieurs canons Krupp, et le navire étaient estimés à £137,000. Le consul péruvien a intenté une action contre les armateurs du " Alnwick Castle."

Odessa, 15—Dix neuf personnes, au nombre desquelles se trouvent plusieurs étudiants, ont été jugés par la cour martiale, pour différents délits politiques. Deux ont été acquittés et les autres ont été condamnés aux travaux forcés.

Paris, 15—Mgr le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, assistait, dimanche, au sermon prêché à la Magdeleine. Une quête a ensuite été faite par Mme la maréchale de McMahon, et plusieurs autres personnes distinguées, au profit des irlandais malheureux.

M. Louis de Kerjégu, député légitimiste, pour le département du Finisterre, et M. Ratier, député républicain du Morbihan, sont morts.

Londres, 15—On dit que les ministres mettront leur démission sitôt le retour de Sa Majesté la Reine.

Une dépêche de St Petersbourg annonce que la police a découvert une société secrète à Vasiliostrow. 67 membres de cette association ont été arrêtés, après une résistance désespérée.

Constantinople, 15—La France, la Russie, et l'Italie, ont accepté les arrangements qui ont été faits entre la Turquie et le Montenegro, au sujet de la délimitation de leurs frontières.

Londres, 15—D'après le correspondant du *Standard*, l'Egypte aurait résolu d'occuper la côte de la mer rouge, qui s'étend du cap Guardafui à l'entrée du Golfe Arabique.

DÉCÈS.

—En cette ville, à l'âge de 22 ans et 4 mois, Marie-Louise-Octavie, fille de feu Monsieur Joseph LeBlanc, ecr. de St. Martin, Laval.

Les funérailles auront lieu samedi prochain, à St. Martin.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—En cette ville, le 14 courant, M. Joseph Ritel, ci-devant de Laprairie, à l'âge de 42 ans et 6 mois.

Le convoi funèbre partira de sa démeure, No. 41, rue Craig, vendredi, le 16 courant, à 2 heures P. M., pour se rendre à la gare Bonaventure, et de là à Laprairie où le service et la sépulture auront lieu samedi, le 17 courant, à 8 heures A. M.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—A Contrecœur, le 15 courant, à l'âge de 18 ans, Dame Justine Fiset, épouse de M. Clément Hébert.

Ses funérailles auront lieu à Contrecœur, dimanche matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

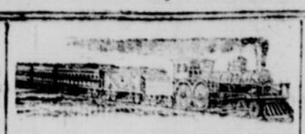

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le tarif d'été prendra effet le et après le 15 Avril 1880.

L. A. SENÉCAL, Surintendant Général.
14 Avril.

J. B. LABELLE, Agent-Général des Passager.
184—1

Vente par Autorité de Justice.

AVIS est par le présent donné que MERCREDI, le cinquième jour de Mai prochain [1880], sera vendu par autorité de justice, au plus offrant et dernier enchérisseur, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau du notaire soussigné, No. 15, Place d'Armes, en la Cité de Montréal, l'immeuble ci-après désigné, avec bâtisses sus érigées, appartenant aux héritiers de feu François Corbeil, charpentier, de la dite Cité de Montréal, savoir:

Un terrain situé sur la rue Panet, dans le quartier Ste. Marie, de la Cité de Montréal, connu comme étant le lot numéro deux cent soixante et dix sept (No. 277), aux Plan et Livre de Renvoi Officiels du dit quartier Ste. Marie, contenant vingt-trois pieds et six pouces de front sur quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur plus ou moins, avec deux maisons en bois à un étage et autres bâtisses dessus érigées.

Pour les conditions de vente s'adresser au notaire soussigné.

J. C. DANSEREAU,
Notaire et Commissaire,
15, Place d'Armes.

Bureau de Mainville et Dansereau,
Montréal, 16 Avril 1880. 4 185 s m

Tapisserie.

Grande variété
DE
PATRONS NOUVEAUX,

Dont les prix sont de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 centins le rouleau pour la tapisserie ordinaire, et de 12, 15 18 et 20 centins pour la tapisserie de qualité supérieure.

Les tapisseries dorées ou vernies varient dans les prix de 20, 25 30, 40 cts à $1.00, $1.25 et $1.50 le rouleau.

Bordures pour chaque patron à très bas prix.

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.
14 avril. 182

Maison de Pension.

M. A. T. RAPIN, S'avantageusement connu, annonce au public qu'il a ouvert une Maison de Pension au

No. 127, Rue St. Joseph,

[*Vis-à-vis l'Hôtel Dubruile.*]

Repas à toute heure. 178

Sténographie.

Méthode nouvelle et rapide s'appliquant aux deux langues.

Leçons à des conditions faciles. Tous ceux qui désirent suivre les Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine, devraient prendre des leçons immédiatement. Adresser: *Sténographe*, 18, Victoria, en face de l'Académie de Musique.
15 Avril. 134—us

POLICE SECRETE DE LA PUISSANCE
ET DES MARCHANDS.

Bureaux: **214, Rue St. Jacques**, Montréal.

Cette Agence est prête à s'occuper de toutes affaires légitimes ayant rapport à la police secrète qui lui seront confiées par les Compagnies d'Express, de Chemins de Fer ou d'Assurances, les Banques ou individus. Toutes communications strictement confidentielles.

J. FAHEY, Gérant.
Résidence privée: No. 15, RUE GOSFORD.
Toutes affaires en dehors de la ville recevront une prompte attention
7 Février. 126—s m

J. Wentworth Hill,
EMMAGASINAGE.

Bon magasin pour toutes sortes de marchandises en entrepôt ou libres.

Entrepôt No. 73.

Magasins: Coin des Rues William et Queen.

BUREAU: 48, RUE WILLIAM.

Références:—J. D. Crawford, Ecr., Henry A. budden, Ecr., MM. Wm. Dow & Cie, MM. Henry Chapman & Cie, MM. J. M. Douglas & Cie. 11 février.—1 1 m

LE Dr. O'LEARY Transportera ses Chambres de consultation dans l'une de ses maisons, Nos. 408 et 410, Rue des Seigneurs, entre les Rues St. Joseph et Bonsventure, vers le 25 d'Avril courant.

Patients et autres voudront bien remarquer les heures suivantes: De 8 à 10 hrs. a.m. Visites du matin. De 10 hrs. a.m., à 1 heure p.m. Consultations au Bureau. De 2 à 6 hrs. P.M. Visites aux malades. De 7 à 9 hrs. P.M. Informations médicales et autres affaires.

N. B.—Les prix, pour visites et autres soins médicaux, sont les mêmes que ceux établis au commencement de sa pratique, il y a 23 ans.
9 Avril. 179—um p

Dr. J. E. Nolin

Informe le public qu'après avoir pratiqué 21 ans à la campagne il a établi sa résidence à Montréal et sollicite respectueusement une part du patronage public.

Bureau: **40**, RUE SANGUINET.
13 Avril. 182—ds p

CARTE.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a pris affaire comme ENCANTEUR à son propre compte, après une expérience de près de 12 ans avec Mr. JOHN J. ARNTON.

Ayant fait des ventes avec beaucoup de succès dans toutes les branches de commerce, il sollicite une part de l'encouragement du public. La plus grande attention sera donnée de sa part aux ventes d'effets mobiliers, aux résidences privées.

Je garantis une satisfaction complète de la part des intéressés dans chaque cas.

Ventes d'immeubles, ventes de marchandises en détail,

Ventes par commandes, marchandises endommagées,

Matériel de Ferme, chevaux, bétail, etc.

Enfin tout ce qui concerne les affaires d'encanteur.

Evaluations, Estimations, etc.

Bureau temporaire et Salle de Vente, au

379, RUE NOTRE-DAME

[*Coin de la Rue St. Jean.*]

THOS. J. POTTER.

N. B.—A partir du premier MAI son Bureau et sa Salle de Vente seront au No. 195, Rue St. Jacques, vis-à-vis la Banque Molson.
14 Avril. 180—um

VOITURES!

Berard & Major,

FABRICANTS DE VOITURES,

1039 et **1045**, rue Ste. Catherine.

Grand choix de *Rockaways, Dog-Carts, Buggies*, Phaétons de docteurs, voitures à 2 sièges et couvertes, Phaétons couverts en cuir, Phaétons non-couverts, Charriots (wagons), voitures de Québec, etc., etc. Ordres exécutés dans tous les genres de carrosserie anglaise, française et américaine.

RÉPARATIONS. 176 tm

BOIS. — BOIS DE CHÊNE. — Le soussigné a constamment en mains, à la disposition du public, un grand assortiment de bois de pin, de noyer, de bois franc, de bois de chêne pour construction de maisons ou de ponts, et le tout à des prix très raisonnables.

H. BULMER, Jr.,
No. 120, rue St. Charles Borromée.
7 avril. 177 tm

ON GAGNE à acheter ses meubles maintenant, et les avoir emmagasinés gratis d'ici au 1er Mai. Les prix seront certainement plus élevés, car le bois augmente en valeur, toutes les semaines. Avant d'acheter allez examiner le stock de Wm. KING, No. 54, Rue Craig, et après le 15 Mars, au No. 652, Rue Craig, en face de Rogers & King.

VENTE PAR ENCAN

PAR C. F. ELWES.

AMEUBLEMENT.

Piano d'une excellente tonalité, huit anciens tableaux à l'huile,

MARDI matin, 20 Avril.

Le soussigné a reçu ordre de M. Arthur Gagnon, de vendre au No. 80, rue St. Denis, le mobilier complet et les effets comprenant un ameublement de salon, tables centrales, magnifiques chaises en noyer noir, vases, ornements, statues, tapis de Bruxelles, tapis *tapestry*, table à dîner de B. W., buffets, service à dîner en porcelaine de Chine, service à dessert, vaisselle élégante, lustres en cristal, coutellerie, ameublements de chambre à coucher, bibliothèque, chaises, literie, matelas, pendules, poêles de passage et de cuisine, etc., etc., le tout en parfait état.

Vente à DIX heures.

C. F. ELWES,
Encanteur.

On pourra visiter l'ameublement la veille de la vente. 183

LES VRAIES CHOSES.

Depuis si longtemps que nous désirons nous procurer un habillement pour enfant, nous avons enfin trouvé la vraie place. I. A. Beauvais en contant le besoin, s'est enfin décidé d'agrandir son assortiment de hardes d'enfants; vous trouverez toutes les grandeurs que vous puissiez désirer, depuis 3 ans jusqu'à 18 ans. Les patrons sont variés, la coupe suivant les goûts. Les prix commencent depuis $2.00 pour habillement complet, matelots, âge: 3, 4, 5, 6 et 7 ans.

Habillement complet, Garibaldi, serge bleue, braidé, différentes couleurs, à $2.50.

Pour $3.00, vous pouvez choisir sur 50 patrons pour garçon de 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ans, en serge bleue, noire, tweed gris, noir braidé. Différentes coupes, magnifiques, pour garçon, depuis 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans, sont en grande partie en tweed non braidé, sacs simples ou doubles, brested, pantalons courts et longs. Les prix varient de $3.50, $4.50, $5.25 jusqu'à $12.00, suivant la qualité et la grandeur. Nous vous montrerons ces vêtements d'enfants avec plaisir quand bien même vous n'achèteriez pas. Remarquez bien que nous vendons des pantalons courts ou longs séparément des habillements depuis 75 cts. Aussi des des habits seuls de tous les prix. Nos habillements pour hommes se vendent très bien dans ce moment-ci, chez

I. A. BEAUVAIS
190, Rue St. Joseph.
9 Avril. 180

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Nombre d'acheteurs servis durant la semaine finissant le 10 Avril 1880	5718
Semaine correspondante l'an dernier	4855
Augmentation	863

ACCUSATION FONDÉE.

Voici le tableau des articles que l'on peut acheter à bon marché chez S. Carsley:

1 Corps de Coton	$ 0 50
1 Caleçon	0 25
1 Paire de Bas	0 06
1 Col en coton	0 15
1 Chemise avec 2 collets pour régattes	0 51
1 mouchoir de poche en lawn	0 12
1 grande écharpe en soie noire	0 07
	$1 25

Outre les articles de qualité intermédiaire, notre département des messieurs est complètement assortis des articles les plus élégants et de la meilleure qualité.

30 DIFFÉRENTES SORTES DE VETEMENTS DE DESSOUS.

Corps en fort mérinos élastic, blanc et gris.
Corps en mérinos élastic mince, do do
Chemises en merinos élastic, avec longues ou courtes manches.
Corps en gaze merinos, blanc et gris.
Corps en gaze merinos, avec longues et courtes manches.
Corps en cachemire écarlate.
Corps en laine d'agneau, blanche et grise.
Corps en gaze de laine blanche.
Corps en gaze angio-indien [soie et laine] avec longues ou courtes manches.
Corps en coton ou flanelle de coton, mi-partie laine et coton, avec manchettes.
Corps en coton mince ou fort, blanc et gris.
Corps en coton supérieur, pour jeux athlétiques.

ENVIRON 30 DIFFÉRENTS genres de chaussettes.

21 différents genres de cols,
Plus de 100 espèces différentes de cravates.

S. CARSLEY,
393, 395, 397 et 399, Rue Notre-Dame.
13 Avril 182 r

Surpassé Par Personne.

La qualité des vêtements façonnés chez J. G. KENNEDY & Cie, n'a pas encore été surpassée par personne. Une comparaison prouvera ce fait et le grand nombre de clients qui ont été servis pendant le cours de la semaine passée prouve hautement la supériorité du travail et la qualité des marchandises employées pour la confection des vêtements vendus dans ce magasin. Nous résumons que cette affluence d'acheteurs s'explique en partie par le fait que tous les vêtements sortant des magasins de J. G. KENNEDY & Cie, sont faits dans l'établissement et non en dehors et sous la surveillance constante de ces négociants. L'autre raison est sans contredit la modicité des prix. Nos vêtements complets, sur mesure, à $18.50 donnent toute satisfaction, et ceux tout laine, à $12.50 sur mesure, défient toute concurrence. S'adresser à

J. G. KENNEDY & Cie.
31 et 33, Rue St. Laurent.
14 Avril. 183 r

MAGASIN DE BOSTON
Un Seul Prix!
60, Rue St. Joseph

Marchandises importées pour le Printemps *Directement de BOSTON.*

Examinez et constatez la réduction dans les prix:

751 Paires de Pantalons	$1.25
250 do do en Tweed	1.40
100 do do en Tweed Américain	1.50
20 différents Habits valant $4.00. Votre choix pour	2.25
30 différents patrons de nos Tweeds de Boston, valant $8.00. Votre choix pour	4.75

La qualité de ces Marchandises défie toute compétition.
31 Mars. 171—r

LINGERIE DE TROY.—Manufacture de Chemises et de Collets. Bureau, No. 9, rue Bleury; Manufacture, No. 25, rue Bleury. Tous les travaux se font à la main. Aucune machine ou préparations chimiques en usage. Nouveaux plastrons posées à d'anciennes chemises. Réparages à bon marché.

R. G. BROWN, Propriétaire
août.—87

Ornements d'Eglise.

1—Replaqués argent ou or.
2—Brunis à la main.
3—Polis à la Machine.
4—Ornements pour Communion, sortant de notre fabrique et particulièrement:
5—Calices, Ciboires, etc., le tout contenu dans une magnifique boite, d'un prix très minime, et particulièrement indispensable pour visiter les malades ou les blessés.
6—Ornements d'Eglise plaqués en or et en argent.
7—Les Nouveaux Ornements électro-plaqués, se trouvent dans nos magasins et sont remarquables par leur grande variété et leur beauté.
8—Nous remercions MM. les Membres du Clergé pour la bonté qu'ils nous ont toujours témoignée.
9—Dans nos magasins on parle Anglais, Français et Allemand.
10—Détails, détails, détails, à nos Salles de Fabrique et de Vente.
11—Au No. 18, Rue DeBresolles, près de la Rue St. Sulpice.
12—SIMPSON, HALL, MILLER & Cie.

15 Avril. 184—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR A. MARCOTTE

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de
MALO FRERE, FAILLIS.

Le soussigné a reçu instruction de vendre au magasin des faillis,

No. 302, rue Notre-Dame, VENDREDI, le 16 avril,

Tout le stock consistant en drap, tweed, casimir, fournitures, miroir, tables de tailleur, 2 machines à coudre en bon ordre, fournaises, etc.

Vente à DIX heures.

C. BEAUSOLEIL, Syndic.
A. MARCOTTE, Encanteur.

184 d

AVIS.

Le soussigné ayant acheté le fonds de banqueroute de la maison Kortosk et Cie, est maintenant prêt à l'offrir en vente, à grand sacrifice.

W. MOODIE,
No. 33½, rue St. Paul.
Vis-à-vis des bureaux de la Cie de Caoutchouc du Canada.
10 avril.—188 j

Nouveautés.

Notre importation du printemps est maintenant complète. Nous avons cette année l'assortiment le plus considérable et le plus varié de

Chapeaux, Pardessus imperméables en Tweed, Parapluies, etc.

Notre nouveau système au comptant nous met en mesure de vendre à très bon marché

Un seul prix seulement.

Veuillez envoyer vos fourrures pour le soin pendant la saison d'été.

LANTHIER & CIE,
271 — RUE NOTRE-DAME — 271
9 avril. 1879 um

CHAPEAUX DU PRINTEMPS!

A vendre à des PRIX TRES-RÉDUITS chez

RIEPERT & FRÈRES,
No. 97, Rue St. Laurent,
Coin de la rue Lagauchetière.
6 Avril. 176 tm

L. LABERGE

FABRIQUE DE LA PUISSANCE

De Jupons et Sous-Vêtements

No. 171½, RUE ST. LAURENT,
MONTREAL,

DEMENAGERA AU PREMIER AVRIL PROCHAIN,

AU

No. 177, RUE St. LAURENT

LA PORTE VOISINE.
16 Mars.

M. F. SHIP,

Ci-devant de la maison BLUMENTHAL & SHIP, ayant ouvert un établissement de première classe, de hardes et de tailleur, au No. 112, rue St. Laurent, sollicite respectueusement l'encouragement des citoyens de Montréal et du public des environs

FEUILLETON.

LES

DEUX HÉLÈNE.

(SUITE.)

V

Dans le boudoir de madame la marquise, il n'y eut peut-être que le comte Henri de Villiers qui n'éprouva point une sensation pénible aux dernières paroles prononcées par Georges Leslie. On s'intéressait à cet Albert de Rosen. C'était bien là un de ces héroïques étourdis dont le monde raffole et raffolera toujours.

Nous sommes obligés d'avouer que M. le vicomte de Villiers était relégué désormais au second plan.

Qu'étaient ses petites aventures de touriste sceptique et curieux auprès de ce récit nouveau, plein de vrais dangers et de combats à mort.

Il n'y avait pas jusqu'à cette petite nuance de foi chrétienne, répandue ça et là au long du récit, qui ne fît bien dans un salon du faubourg Saint-Germain.

Toutes les dames aimaient ce chevalier errant parti des plaines de la Hongrie pour frapper d'es toc et de taille les sauvages bandits de l'Amérique. Toutes ressentaient la blessure profonde qu'il venait de recevoir.

Aveugle ! Albert de Rosen, l'intrépide et le victorieux, était aveugle !

Mais n'était-ce pas une chose bien bizarre que la façon dont les deux histoires successivement racontées s'engrenaient l'une dans l'autre ? Le vicomte gravissant le Golden dagger juste au moment où Albert de Rosen était enlevé par les Vecinos !

Il y a loin, reprit Georges Leslie, des Montagnes-Neigeuses jusqu'à San-Felipe de Sonora, le comte Albert lui-même avait rejeté à une grande distance le campement des Mexicains par ses précédents succès.

La route fut longue pour lui comme un martyr, et il pensa plus d'un fois succomber en chemin.

Comme le vicomte nous l'a dit, au commencement de la soirée les Vecinos avaient eu la pitié de voiler le visage de leur prisonnier. Jusqu'au terme de la route, et cela contribua sans doute à soutenir son courage, il conserva quelque espoir, il se disait : " C'est sans doute ce bandeau qui m'empêche de voir."

En arrivant à San-Felipe, on lui ôta son voile. La conscience subite de son malheur faillit lui faire perdre la raison.

San-Felipe est une bourgade située à une cinquantaine de milles d'Altspe, au sud du Rio-Gila, dans une plaine fertile mais à peu près inculte, dont la majeure partie est occupée par des marais riziers que le vent d'ouest prend la peine d'ensemencer lui-même à l'automne. Les prodigieux gisements d'or que renferme la Sonora sont plus au sud. A San-Felipe, il y a deux ou trois douzaines de cabanes groupées autour d'un fort en bois, qui est deminé lui-même par une tour assez haute.

Cette tour, dépourvue d'architecture, a la forme d'un gigantesque bidon, sans lèvres ni rebords.

Ce fut le lieu choisi pour servir de prison au comte Albert.

Dans la bourgade, il y avait un parti qui voulait le mettre à mort ; mais le seigneur alcade et son ayuntamiento prétendaient tirer rançon de lui. La haine et l'avarice sont deux passions d'égal mérite. Entre elles deux, le cœur du vrai Mexicain balance.

Les Vecinos qui se prononçaient pour la mort restèrent, cependant, en minorité.

C'étaient des cerveaux brûlés. Le plaisir qu'on se donne à tuer l'ennemi qui peut fournir rançon est manifestement une prodigalité considérable. Avec ses goûts, Shylock eût fini par mourir sur la paille.

L'alcade se nommait le senor Joan-Maria de Colober y Huesca. C'était un Mexicain grave, taciturne, maigre comme don Quichotte, vivant de tabac, de chocolat et d'eau chaude ; bon chrétien, à ce qu'il disait, mais voleur jusqu'au bout des ongles.

Il avait une fille de vingt ans qui s'appelait dona Carmencita, et qui était une sainte.

Le pauvre Albert de Rosen ne put jamais la voir ; mais elle avait une voix qui descendait au fond du cœur, et le comte Albert put l'entendre.....

Hélène, qui regardait en ce moment Georges Leslie, baissa les les yeux, comme si un éclat de lumière trop vive l'eût frappée.

Georges continuait :

—Dona Carmen, bonne et secourable, ayant appris que le prisonnier était aveugle, voulut lui porter consolation. Elle demanda à son père la permission de monter à la tour, avec dame Rosario, sa nourrice, qui ne la quittait jamais. Dame Rosario occupait auprès d'elle ce poste de duègne ou seconde mère, que tous les auteurs de romans et tous les auteurs de comédies ont ridiculisé à l'envi l'un de l'autre. Pourquoi ? Je suppose qu'il y a pourtant quelques bons pères de famille parmi les auteurs de romans.

Rosario, comme Carmen, est un nom particulier à la dévotion espagnole. Il faut pour tous les deux sous-entendre Marie : Marie du Rosaire, Marie du Carmel. Véritablement, Rosario servait de mère à Carmen, qui avait perdu la sienne, et que son père, le seigneur alcade, n'était pas très-capable de conduire.

Ce brave alcade consentit volontiers à la miséricordieuse visite, en y mettant cette condition pratique que Carmen se chargerait de dire au mayor que les Vecinos se contenteraient de mille onces d'or pour sa rançon, au plus juste prix.

Quand dona Carmen entra dans la cellule du captif, ce fut pour lui, au milieu des ténèbres qui l'oppressaient, comme l'approche d'un rayon de soleil. Elle vint s'asseoir auprès de son lit. Le bandeau qui couvrait les yeux du comte donnait confiance à sa modestie charitable. Elle parla. C'était une piété douce qui coulait de ses lèvres. Peut-être y avait-il longtemps que Rosen n'avait élevé sa pensée vers le ciel. Les femmes de race espagnole savent parler la langue des consolations divines, comme les anglaises sont habiles à verser le thé et à discuter les cas de prudery. Quand elle quitta Rosen et le lui laissa l'obéissance à la volonté de Dieu, qui est le courage des souffrants.

—Je reviendrai, seigneur cavalier, dit-elle ; nous reviendrons.

Elle revint le lendemain, le troisième jour, elle dit :

—Si vous étiez mon frère, nous prierions ensemble.

—Soyez ma sœur, répondit Rosen.

Et ils prièrent.

Le quatrième jour, elle demanda au prisonnier de lui dire son histoire.

Le comte Albert lui montra son cœur tout entier où l'image d'Ellen était gravée.

—Puisque vous l'aimez, je l'aimerai ! murmura dona Carmen.

Puis elle raconta à son tour qu'elle aussi était fiancée.

—Mais dit-elle, je ne saurai jamais bien aimer que mon Dieu. Je me marierai pour obéir à mon père.

Rosen devina qu'elle avait des larmes dans les yeux.

Le seigneur alcade, cependant, demandait chaque matin à sa fille quand le mayor paierait sa rançon, et Carmencita répondait :

—Ce n'est pas un Anglais ; il aime la vierge Marie.

Ce qui ne satisfaisait le seigneur alcade que dans une proportion médiocre.

Rosario en était venue à aimer le prisonnier presque autant que sa Carmen chérie.

Ces longues heures de la captivité avaient leur douceur.

Parfois, Carmen disait :

— Prions tous ensemble pour Ellen qui est aussi ma sœur.

Plusieurs mois s'étaient écoulés. Dans cette tour de bois, la chaleur était étouffante. Souvent, Rosen restait une partie de la nuit assis auprès de sa fenêtre, pour donner son front à la brise fraîche qui soufflait du nord est.

Ce vent venait de Baltimore ; il avait été respiré par Ellen.

Un soir qu'il était seul ainsi, paresseux et rêveur, il tressaillit tout à coup et sauta sur ses pieds.

Le vent lui apportait un son étrange et bien connu : le signal à l'aide duquel Towah et Lile se retrouvaient dans les bois, au désert.

Il crut être le jouet d'un songe ; mais le signal se répéta. Puis le silence régna dans les ténèbres.

Rosen se pencha au dehors pour tâcher de saisir quelque bruit nouveau. Le village dormait.

Rosen ne put ouïr que la voix triste du vent qui passait sur les grandes savanes.

Comme il allait gagner sa couche, un coup de carabine retentit dans le lointain.

—C'est le son de la carabine de Towah, s'écria Rosen.

Car, dans ces solitudes, tout objet à sa voix reconnaissable, et les aventuriers distinguent au loin l'accent ami ou ennemi d'un *rifle* qu'on décharge, comme nous savons, en Europe, attacher un nom au son de chaque voix.

Jusqu'au matin, le comte Albert resta sur le qui-vive.

Dona Carmencita vint plus tôt que de coutume.

—On a vu rôder un Indien autour du rempart, dit-elle.

Et Rosario ajouta :

—On va lui donner la chasse.

—C'est mon serviteur, c'est mon fidèle ami ! s'écria le comte ; sauvez-le, Carmen, au nom de Dieu !

—Je le sauverai, fit Carmen.

Elle alla vers l'alcade et lui dit :

—Seigneur, le prisonnier a des intelligences au dehors. Un Indien de la montagne a fait entendre des signaux sous le rempart.

—Je sais cela, répondit Joan-Maria de Colober y Huesca, Dieu merci ! senora, nos sentinelles ne sont ni sourdes ni aveugles.

—Savez-vous aussi que cet Indien vient ici pour s'entendre avec le prisonnier au sujet de sa rançon ? demanda Dona Carmen.

L'alcade appela aussitôt ses mosqueros et donna l'ordre d'épargner la vie de l'Indien.

—Pour avoir nourri le cavalier depuis le temps, senora, dit-il, nous pouvons bien demander quinze cents onces, pour notre peine.

Dona Carmencita eut peut-être envie de marchander, mais Rosario répondit :

—Sûrement, le cavalier paiera quinze cents onces aussi aisément que mille.

Dona Carmen promit à son père d'assister aux entrevues du prisonnier et de l'Indien, afin d'éviter tout complot d'évasion.

(A continuer.)

Une bonne ménagère—Quand une bonne ménagère renouvelle au printemps sa maison, elle sait que les êtres chéris qu'elle renferme lui sont plus précieux que toutes les demeures du monde et que leur santé doit être l'objet de tous ses soins. Pour leur éviter les miasmes et les fièvre du printemps, régulariser les fonctions de leur estomac et prévenir toutes les maladies auxquelles ils peuvent être soumis, elle se procure le remède le plus efficace et le meilleur qui existe, les Amers de Houblon, la médecine par excellence. Voir l'autre colonne.

VÉRITÉS.

Les AMERS DE HOUBLON sont les Amers les plus purs et les meilleurs qui aient jamais été faits.

Ils sont composés d'extraits de Houblon, de Buchu, de Mandrake et de Dandelion,—les médecines les plus anciennes, les meilleures et les plus précieuses du monde et contiennent les propriétés curatives de tous les autres Amers, étant le plus grand Purificateur du Sang et Régulateur du Foie, et le meilleur moyen sur terre d'obtenir la santé et la vie. Il est de toute impossibilité qu'une maladie existe longtemps lorsqu'on fait usage de ces Amers, leur manière d'opérer est tellement parfaite et vérifiée.

Ils donnent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur aux vieillards et aux infirmes. A tous ceux à qui leur emploi est cause d'irrégularités des intestins ou des organes urinaires, ou qui ont besoin d'exciter leur appétit d'un tonique doux et stimulant, ces Amers sont inestimables, étant à un haut degré, curatifs, toniques et stimulants, *sans être enivrants.*

Quelque soient les symptômes ou les souffrances, la maladie ou l'indisposition, faites usage des AMERS DE HOUBLON. N'attendez pas que vous soyez malade, mais dès que vous vous sentez indisposé ou mal à l'aise, prenez immédiatement des Amers. Cela peut sauver votre vie. Des centaines ont été sauvés comme cela. $500 seront payé dans n'importe quel cas où ils n'auront pas guéri ou soulagé.

Ne souffrez donc pas vous-même et ne laissez pas vos amis souffrir, mais servez-vous et faites-leur prendre les AMERS DE HOUBLON.

Souvenez-vous que les AMERS DE HOUBLON ne sont pas une de ces basses, viles et enivrantes, panacées, mais la meilleure et la plus pure médecine qui ait jamais été découverte : "L'AMI ET L'ESPOIR DE L'INVALIDE." Aucune personne ou aucune famille ne devrait s'en passer. *Essayez les AMERS dès aujourd'hui.*

☞ *Essayez les AMERS DE HOUBLON pour la toux et toute autre douleur.*

A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

LIBRAIRIE ST. JOSEPH.

MOIS DE MARIE.

Mois de Marie, par l'abbé de Bussi, in-18 35
Mois de Marie Paroissial, par l'abbé Laden, in-12 ..... 0 60
Mois de Marie, par l'abbé Berthoux, in-18 ..... 0 35
Mois de Marie, par l'abbé Paillu de la Barrière 0 55
Mois de Marie des Vierges couronnées par Pie IX, par l'abbé Durand, in-18 .. 1 00
Lectures pieuses pour le mois de Marie, par M. A. Hamon 0 25
Mois de Marie des Ames Intérieures, in-18 ..... 0 40
Le Quart d'Heure pour Marie, mois de Marie paroissial, par l'abbé Larfeuil, in-18 ..... 0 60
Mois de Marie de Notre-Dame des Victoires, par l'abbé Desfosés 0 25
Mois de Marie des Petites Filles, par une Sœur du Tiers-Ordre, in-18 ..... 0 15
Mois de Marie, par l'abbé Ricard, in-32, bro. 20 cts, relié 0 35
La Très Sainte Vierge, Mois de Marie, par l'abbé Gentelles, in-18 ..... 0 35
Nouveau Mois de Marie, avec cantiques in-18 ..... 0 35
Mois de Marie, par l'auteur des avis spirituels, in-32 ..... 0 35
Mois de Marie, par le P. Lalomia, in-32 relié 0 20
Mois de Marie, par Mgr. de Ségur, in-18 0 20
La Sainte-Vierge, lectures pieuses pour le Mois de Marie, par le même, in-18 . 0 24
La Sainte-Vierge dans le Nouveau Testament, lectures pour le Mois de Marie, par le même, in-18 ..... 0 24
Le Très-Saint Cœur de Marie, d'après St. Alphonse de Liguori ou méditations pour le Mois de Mrrie, par le P. St. Omer, in-32 rel. tr. rouge 0 50
Les Litanies de la Sainte-Vierge, explications, exemples, traits, notices relatifs au culte de la Sainte-Vierge, par l'abbé Cornet 0 67
Nouveau Mois de Marie, par l'abbé Robert, in-18 rel 0 20
Nouveau Mois des Enfants de Marie A. M. D. G., in-18 ..... 0 15
Mois de Marie à l'usage de la jeunesse, par le P. Coste, in-12 rel 0 60
Vie Intérieure de la Sainte-Vierge, par M. Olier, P. S. S., in-12 ..... 0 75
Vie Divine de la Sainte-Vierge, par M. l'abbé Bouland, in-12 rel 0 95
Vie de la Très-Sainte Vierge, par Anne Cath. Emmerich, in-12 rel 0 75
Les Gloires de Marie, par St. Alphonse, in-12 rel 0 60
Pratique de l'amour envers Marie, in-18 0 35
Mois de Marie, par le P. Lefebvre, S. J., in-18 ..... 0 67
Le nouveau Sinaï, Salette, in-12 b cl 0 75
La Chaîne d'Or, ou vie admirable de Marie mère de Dieu, 2 vols in-12 ..... 1 75
Mois de Marie par l'auteur des Paillettes d'Or, in-64, prix : détail, 5 cts., la douzaine, 40 cents, le cent 3 00

Tous ces ouvrages demandés par la poste seront envoyés *franc de port.*

En vente chez

CADIEUX & DEROME,
180 — 267, rue Notre-Dame, Montréal.

MOIS DE MARIE.

Année (L') *de Marie* ou exercices de piété en l'honneur de l'auguste mère de Dieu contenant, pour tous les jours de l'année, un calendrier historial, des réflexions pratiques, aspirations et pour chaque mois un entretien, par M. l'Abbé L. M. B., 4 vols. in-12 ..... $2 00
Année Miséricordieuse de Marie ou douze mois de Marie en exemples, par le R. P. Huguet, S. M., in-12 bro. 0 70
Chaîne d'Or (La) ou la vie admirable de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, par l'Abbé Noël, 2 vols. in-12 br. 1 75
Chants à Marie—Cantiques pour le mois de Mai et les fêtes de la Sainte Vierge, par le R. P. Lambilotte, en trois parties avec accompagnement d'orgue, 1re partie in-8o bro $1.50, rel $2.25, 2e partie in 8o bro $1.50, rel $2.25, 3e partie in 8o bro $2.00, rel $2.75. Les mêmes réunies in 8o bro $4.00, rel 5 00
Les mêmes, paroles et musique, sans accompagnement, in 18 rel 1 25
Délices (Les) *des Enfants de Marie,* par Mélanie Van Bierolet, in 18 rel 0 35
Dévotion (La) *à Marie* en exemples ou excellence des grâces et des prérogatives en l'honneur de la Très Ste. Vierge, par le R. P. Huguet, mariste, 2 vols in 12 bro 1 65
Esther ou quelques mots sur le mystère de la B. V. Marie, pouvant servir de méditation pour le mois de Marie, par l'Abbé Picon, in 12 bro 1 10
Excellence de Marie et de son culte, suivie d'instructions familières sur le Magnificat, par le R. P. Dominique, 2 vols in 12 bro 0 82
Gloire à Marie—Recueil de nouveaux cantiques avec accompagnement d'orgue, par Hermann, in 8o bro 2 70
Gloires de Marie—Explication du Salve Regina, discours sur les sept principales fêtes, 2 volumes in 12 bro $3.50, rel 2 00
Harmonies (Les) *du Culte* de la Très Ste. Vierge et la virginité par M. l'Abbé Auguste Riche in 12 br 0 70
Histoire de la Sainte Vierge Marie, par Sœur Elisabeth, in 18 rel 25c, in douz 2 50
Judith et Esther, mois de Marie, du XIXe siècle, par Mgr. Gaume, in 18, rel 0 60
Litanies (Les) *de la Très Ste. Vierge,* explications, exemples, traits, notices relatifs au culte de la Ste. Vierge, par M. l'Abbé N. J. Cornet, in 12 bro 0 70
Mois de Marie des Prédicateurs, ou cours complet de sermons, conférences, instructions, pour tous les jours du mois de Marie, pour toutes les fêtes, etc., par M. l'Abbé C. Martin, 2 vols in 8o bro 3 00
Mois de Marie des Mères Chrétiennes dédié aux associées de l'Archiconfrérie, par le R. P. Huguet, in 12 bro 0 40
Mois de Marie (Le) ou le mois de Mai consacré à la mère de Dieu, par le P. Lalomia, missionnaire, in 32, rel, nouv chag. 0 40 ..... 0 35
Mois de Marie dissolte suivi d'une notice historique sur la Statue de Notre-Dame-de-Pitié conservée dans l'Eglise de ce nom à Montréal, in 32 rel 0 25
Mois de Marie de la Jeune Chrétienne, par M. l'Abbé Dumax, in 32 bro 0 50
Mois de Marie (Le plus ancien), par le R. P. Jacolet, S.J., traduit et augmenté par le P. Biot, in 18 bro 0 40
Mois de Marie en famille à l'usage des enfants, par Mme Ch. F. Dupare, in 32 bro 0 33
Mois de Marie, par Mgr de Ségur, in 18 bro 0 24
Mois de Marie, inconnu sous le titre de N.-D. du Très St. Sacrement, extrait des écrits du R. P. Eymard, in 32 rel 0 60
Mois de Marie pour les associés du T. St. Rosaire, par le R. P. Fr. Potton, in 32 bro 0 11
Mois de Marie de N.-D. de Lourdes, par H. Lasserre, in 12 bro 0 55
Mois de Marie (Lectures et réflexions pieuses pour le), par M. A. Baudon in 18 bro 0 22
Mois de Marie des âmes intérieures, A. M. O. G., par MM. H..... et L..., prêtres, in 18 bro 0 40

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
9 Avril — 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. — 179—r

Marmelade
ET
GELÉES

Pots d'une livre..... 20 cts.

WM. ELLIOT

Coin des rues St. Laurent et Ste. Catherine

☞ Agent pour la Compagnie d'Hull Kerosine de Portland.
13 Avril. 183—r

Farine préparée pour les Patisseries.

Cette Farine a reçu la récompense d'UNE MEDAILLE D'HONNEUR à la Grande Exposition Internationale de Paris.

Le public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on met en vente aujourd'hui. Ne vous servez seulement que de la farine préparée de BRODIE & HARVIE.

☞ Demandez-là et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers.

Brodie & Harvie

Coin de Rues Craig et Bleury.
22 Janvier. 115—a

A. Ciberton & Cie.

8, RUE DeBRESOLES & 7, LeROYER

Importateurs et Commissionnaires
Agents de Produits Européens,
Spécialité : Exécution de Commandes sur toutes places d'Europe.

En Stock :	En Stock :
Vins de Bordeaux.	Glaces et miroirs,
Bourgogne.	Cuirs et Peaux.
Champagne.	Toiles à bluteaux,
Sauternes.	Echantillons de :
Sicile.	
Madère	Papiers.
Zucco.	Plumes.
Eau-de-Vie.	Soulliers.
Genièvre.	Scies à Ruban.
Chartreuse.	Armes de chasse.
Bénédictine.	Cristalleries
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.	Porcelaines.
	Etc., Etc.

25 nov.—m 67

VINS CANADIENS

Du Vignoble de CLAIR HOUSE Cooksville, (Ontario).

MADERE (récolte de 1871).
SAUTERNA (récolte de 1872).
SAVIGNY (récolte de 1872).
CATAWBA (récolte de 1874).
DELAWARE (récolte de 1872).

Ces vins ont mérité une médaille d'honneur pour leur qualité supérieure, aux Expositions de Philadelphie et de Paris (1878). La Faculté de Médecine les recommande spécialement pour leur pureté et leur goût exquis.

HAMMOND & DIER,
773, rue Craig, Montréal.
Agents pour le Canada de l'Association Vinicole de Cooksville (Ontario).
3 sept.—269 a

Moulins à Café et Epices de la Cité.

MURRAY & MARROTTE

Fabricants et Importateurs de CAFÉS, EPICES, etc., etc.,

605, RUE CRAIG

[Près de la Station de Feu No. 1.]

Café grillé et Epices moulues pour le commerce avec les derniers mécanismes améliorés.
12 Mars. 156—r

DEMANDEZ LES BISCUITS DE STEINSON, AULD & Cie.

A VOTRE EPICIER.
Janvier. 120—tm

ALLUMETTES TELEGRAPHE, TELEPHONE, etc

De qualité supérieure.

E. B. EDDY

CHAQUE BOITE GARANTIE

Demandez chez votre Epicier les Allumettes de Eddy.

H. A. NELSON & FILS,
Agents en Gros.
3 Novembre. 45—a k

HUILE extra pour graisser les Machines !— La véritable seule porte la marque de commerce ci-dessus. Cette huile a remporté tous les premiers prix aux Expositions depuis dix ans et n'a de plus remporté la seule médaille d'or qui ait jamais été offerte.

Je garantis mon huile comme étant supérieure à toutes celles en usage pour les machines et la seule livrée à moitié prix de sa valeur, pour approvisionner les Phares ou autres. S'adresser à

G. B. STOCK,
No. 58, Rue Church, Toronto.
On a
J. A. WILKS, Agent,
514, Rue St. Paul, Montréal.
10 Mars. 151—r

HUILE. 1879. HUILE.

ISAAC ANDERSON

Marchand en Gros et Manufacturier d'Huiles à Machines améliorées.

I. X. L. Huile à Machines.
Fabricateur Dufferin.
Valvoline (Huile à Cylindres.)
Huile améliorée pour Harnais, etc., etc.

Bureau :—No. 15, Rue Wellington Est.
Manufacture :—Rues St. Laurent et Parc sud.

JOHN FISKEN & Co.,
Agents,
Toronto, Ont.
27 Juin 245

Toiture composée de Plombagine, Mica et Pierre de Savon.

La plus durable, la meilleur marché, la plus forte et la plus légère maintenant en usage. Elle n'est pas affectée par le climat, est indestructible et résistible au feu. La toiture de ciment de SPARHAM posée depuis sept ans est tout à fait intacte et a donné satisfaction entière. Références de Montréal : A. G. Fowler, architecte : Compagnie de Coton de Montréal, travaux à Valleyfield ; A. Buntin & Cie, machines à papier de Valleyfield ; Peck, Benny & Cie ; A. McDougall, Ecr., 134, rue Mackay ; W. King, Ecr., de Rogers et King ; T. Harrison, Ecr., 86, rue Bleury, et autres.

A. S. HALL, Seul Agent,
773, Rue Craig.
2 Février. 122

VITRAUX POUR COUCHES CHAUDES

HUILE DE LIN,
TEREBENTHINE,
PEINTURES,

Les Vernisseurs et les Peintres trouveront un assortiment complet chez

S. H. MAY & CIE.,
671, Rue St. Paul.
1er Avril. 172—tm k

Le Tarif des Douanes de la Puissance du Canada pour 1879.

A vendre chez tous les libraires, papetiers et marchands de journaux.
18 août

SERVEZ-VOUS DE LA

Ceinture Curative Galvanique BANDES, Fausses Semelles

☞ A vendre chez tous les Pharmaciens.

Prix.....$1.00 a $2.00

☞ Essayez le FLUIDE ELECTRIQUE pour guérir le Rhumatisme Chronique et Inflammatoire.
30 Janvier. 123—c

PROMPT SOULAGEMENT !

Le Remède du Dr. Harrison

Contre la Diarrhée.

La meilleure préparation qui ait jamais été employée pour les maladies d'été. Il ne manque jamais de soulager et de guérir radicalement.

Prix 25c et 50c la bouteille

Demandez-le à votre pharmacien et voyez si le nom de *H. Berton Allison* est sur chaque bouteille.

Faites usage des Pastilles Péristaltiques

Le seul remède qui opérera une cure radicale et certaine dans tous les cas de constipation, d'hémorrhoïdes et de dyspepsie.

Prix 25c et 50c la boîte.

Tous les pharmaciens de première classe les vendent et les recommandent
21 mai.—r 213

KAOKA ! KAOKA ! !

QU'EST-CE QUE LE KAOKA ?

Le Kaoka, le nouveau breuvage, est le seul satisfaisant.

IL REMPLACE LE THE ET LE CAFÉ

Très-recommandé pour usage régulier aux repas ordinaires.

Ce qu'il y a de mieux pour suivre le régime diététique.

Le KAOKA est le tégument du bl saccharin.

Essayez-en un paquet. Demandez-le à votre épicier.

Prix : paquet de ½ lb, 10 cts
paquet de 1 lb, 25 cts.

EMIL POLIWKA & CIE.,
36, *rue St. Sacrement,*
Seuls Agents.
26 nov.—67 a

A vendre chez MM. Dufresne & Mongenais, rue Notre-Dame, Montréal. 181

ETABLI EN 1843.

DEMANDEZ TOUJOURS

Le Chocolat et le Cocoa de Webb

Les ingrédients les plus purs. Saveur délicieuse.

BON MARCHÉ.

Ils égalent les meilleurs produits des fabriques Françaises.

Demandez-les à votre Epicier et soyez sûr de les obtenir.

☞ Un essai demandé.

Fabriqué par

JOSIAH WEBB & CIE.,
Milton Mass., E.-U.

J. W. ARLESS, Agent,
572, rue Craig, Montréal.
27 Février. 143—c r

LA "VIENNA BAKING POWDER"

Est encore reconnue comme la poudre qui rend le pain et la pâtisserie plus blancs, plus légers et meilleurs que n'importe qu'elle autre. Si votre épicier ne l'a pas, demandez lui de vous la procurer.

C. M. PUTNEY, propriétaire,
28 Février.—141 a 40, Carré Victoria.

Vive la Naphthaline ! Vive la Naphthaline
Victoire ! Victoire ! Victoire
La meilleure chose pour les Cheveux !
Victoire ! Victoire ! Victoire !
D'Halifax à Manitoba,
On emploie la Naphthaline pour les Cheveux !
7 Janvier.—a

PRIX EXTRA-EXPOSITION de la PUISSANCE

L'Ami du Cuisinier

LA POUDRE A BOULANGER est Manufacturée sous le patronage des consommateurs du Canada.

Les demandes croissantes de l'Amt du Cuisinier démontre qu'elle est le choix du Peuple.

Vendue en détail partout.

Manufacturée seulement par

W. D. McLaren

55 & 57, rue du Collége, Montréal
20 Janvier. 111—r

Le Dr. M. H. Utley

Qui est bien connu de la plupart des citoyens de Montréal et dans toute la Province comme médecin homœopathique, après une absence de trois ans, est revenu en cette ville pour y résider, continuera à pratiquer au No. 1359, Rue Ste. Catherine, où on peut le consulter de 9 à 11 heures a.m., et de 2 à 4 heures p.m., et le soir.
7 Novembre. 68—a

W. H. DION YOUNG, D.D.S.

Gradué du Collége Dentaire de Philadelphie en 1873,

DENTISTE

300½, Rue Notre-Dame

Chirurgie et Mécanique Dentaire suivant toutes les améliorations modernes.

Une attention toute particulière donnée à l'administration des Anesthétiques sous la surveillance d'un médecin expérimenté.

300½, *Rue Notre-Dame.*
27 Août. 283—a

F. ST. LOUIS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Ci-devant Gérant du Magasin de feu J. HAWKES,

No. 441, Rue St Laurent

MONTREAL.

Tient un assortiment complet de Médecines pures, Parfumeries choisies, Pomades et Brosses à Cheveux, Dents et Habits, etc.

En demandant au public de lui accorder son patronage, M. St. Louis l'assure que toutes les prescriptions et recettes de familles qui lui seront confiées seront soigneusement et promptement préparées par lui-même, avec des médecines d'une force et d'une pureté sans reproche. Entrée à toutes heures le Dimanche et la nuit. Résidence sur les lieux. Cloche de Nuit. Médecins de la campagne servis à bon marché.
13 Janvier. 106—a o

AKEBMAN, FORTIER & CIE.

PAPETIERS

Règleurs, Imprimeurs, Lithographes Fabricants de Livres de Comptes.

258, rue St. Jacques, 258

Ci-devant JAMES SUTHERLAND

SPECIALITÉ — Livres de Comptes fabriqués sur commande.
12 août.—s 289

L. E. N. PRATTE

No. 280, — Rue Notre-Dame, Montréal, — No. 280

(Ancien Magasin de Musique de A. J. BOUCHER,)

PIANOS & HARMONIUMS

(De première classe seulement.)

Les ORGUES DE LA PUISSANCE pour Salons, Couvents et Eglises sont les meilleurs du monde comme le prouvent les prix remportés aux EXPOSITIONS UNIVERSELLES DE PHILADELPHIE 1876, SYDNEY 1877, PARIS 1878, et à toutes les Expositions où elles ont été exhibées.

Grande Réduction de Prix

Adressez vous *directement* à L'ENTREPOT DES ORGUES DE LA PUISSANCE, No. 280, RUE NOTRE-DAME, le meilleur assortiment en Canada, et vous achèterez aux prix de la manufacture et en économisant de 25 A 40 PAR CENT.

Aussi, en magasin, HARMONIUMS AMÉRICAINS et HARMONIUMS EUROPEENS (*Alexandre* de Paris) à clavier transpositeur.

HARMONIUMS D'OCCASION de SMITH, MASSON & HAMLIN, EST EY, WOODS, etc. etc., depuis $25.00.

PIANOS droits et carrés, Canadiens et Américains.

Un seul prix. Justice pour tous.

N. B.—UN FACTEUR D'ORGUE expérimenté se charge, également de l'accordage et de la restauration des Orgues à Tuyaux.
15 Avril. 184—r

Les Laveuses en Zinc

PLANET ET WAVERLEY

NOUVELLE PATENTE DE

E. B. EDDY,

SONT LES PLUS

BELLES LAVEUSES

EN AMERIQUE

6 déc.—a

Poêles en gros et en détail

LOELES de toutes descriptions et des plus nouveaux patrons toujours en magasin et aux plus bas prix GRILLES, POÊLES DE SALLE ET DE CUISINE, etc., etc.

JODOIN & CIE., 309, RUE ST. PAUL, MONTREAL

27 oct.—a 42

Henry BIRKS & Cie

BIJOUTIERS, ETC.,

222, rue St. Jacques

Invitent le public à faire l'examen de leur assortiment complet, comprenant les célèbres

Montres Nardin et Américaines,

Belles Orfèvreries, Argenteries, et autres.

Les plus belles Argenteries plaquées au plus bas prix.

11 Décembre- 79—r

CARTE.

Mr. G. Baccerini,

STATUAIRES ET ENTREPRENEURS

Déjà avantageusement connu du public, désire informer d'une manière particulière Messieurs les Curés, Marguilliers et autres, qu'il est maintenant prêt à faire l'entreprise d'aucuns

Travaux en décorations, Enduits en Plâtre ou en Ciment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Eglises, Chapelles ou autres Edifices Publics.

Aussi, Ouvrages exécutés en stuc (imitation de marbre), aux prix les plus modérés. Il vient justement de terminer l'Eglise d'Yamachiche, P.Q., et ce, à la grande satisfaction des parties intéressées.

S'adresser à sa place d'affaires, No. 13, RUE DORFORD, Montréal.

N. B.—Conditions libérales.
16 Février. 1m —134

DEMÉNAGEMENT.

Ayant transporté son bureau d'affaires à un endroit très-fréquenté,

No 1, Place Beaver Hall

Le soussigné attire respectueusement l'attention du public sur son assortiment considérable de Pianos Steinway, Chickering Decker Frères, Gabler et Emerson, et sur son assortiment varié d'ORGUES DE SALON de Mason & Hamlan.

Tous ces instruments sont à vendre aux prix les plus réduits et aux conditions plus favorables.

Pianos à louer à tous les prix comme l'ordinaire.

Pianos accordés, déménagés, réparés, etc par des ouvriers d'expérience.

On accordera une attention spéciale ordres que l'on recevra.

JOSEPH GOULD.
6 juin.—226 a

PIANOS

Neufs et de seconde main à prix réduit Célèbres Orgues de Bell.

10—Place Phillips—10

22 août.—a 259

BONS PIANOS A VENDRE A BON MARCHÉ.

Nous avons actuellement en mains une douzaine d'excellents Pianos d'occasion qu'nous avons pris en échange pour des Weber et autres. Nous les avons fait réparer et ce sont maintenant de très bons instruments. Les personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer un Piano dispendieux feront bien de